2,70 € *Première édition.* Nº 13431 **MARDI 10 SEPTEMBRE 2024** www.liberation.fr



AP

REUTERS

ÉTATS-UNIS
Jour J pour le débat Trump-Harris

PAGES 6-9

Jordan Bardella samedi à Châlons-en-Champagne. PHOTO DENIS ALLARD

EMPLOIS FICTIFS DU RN
LES FAUX PAPIERS DE BARDELLA

L'actuel président du RN a participé à la création de preuves factices pour échapper à la justice dans l'affaire des assistants parlementaires européens du parti d'extrême droite. PAGES 2-4





GOUVERNEMENT
Michel Barnier, quel écolo êtes-vous ?

PAGES 14-15



EXPO
La collection Borghèse en virée à Paris

PAGE 26

GALLERIA BORGHESE

IMPRIMÉ EN FRANCE / PRINTED IN FRANCE Algérie **1,80 €**, Allemagne **3,20 €**, Andorre **3,20 €**, Belgique **2,70 €**, Canada **5,30 $**, DOM **3,20 €**, Espagne **3,20 €**, Etats-Unis **5,20 $**, Grande-Bretagne **2,90 £**, Grèce **3,20 €**, Italie **3,20 €**, Liban **7800 LBP**, Luxembourg **2,70 €**, Maroc **29 Dh**, Pays-Bas **3,20 €**, Portugal (continental) **3,60 €**, Suisse **3,60 FS**, Suisse alémanique **3,60 FS**, Tunisie **8,70 DT**, Zone CFA **2600 CFA**.

ÉDITORIAL

Par
PAUL QUINIO

Embarras

C'est une révélation qui, pour le RN, tombe mal. A la fin du mois va s'ouvrir à Paris le procès de l'ex-Front national, dans lequel le parti d'extrême droite et 27 de ses membres ou ex-membres seront jugés pour avoir participé à un système supposé de détournement de fonds publics. C'est l'affaire dite des assistants parlementaires européens, payés sur les fonds de Bruxelles mais affectés par le parti à d'autres tâches. Une manière pour le FN, comme pour d'autres formations elles aussi confrontées à la justice, de faire des économies ou plutôt de ne pas accentuer le trou qui plombait ses caisses à l'époque. Marine Le Pen, qui figure sur la liste des accusés, doit répondre devant la justice de ces pratiques. Pas Jordan Bardella, qui n'avait à l'époque – nous sommes dans les années 2015-2017 – pas les responsabilités qu'il a aujourd'hui. Il aurait pu. Car il était bien assistant parlementaire européen, pendant quelques mois au moins. Mais la justice a préféré se concentrer sur les cas les plus éloquents. Peut-être aurait-elle agi différemment si elle avait eu à sa disposition les informations que *Libé* révèle aujourd'hui: pour tromper la justice et faire croire que son emploi d'assistant parlementaire européen n'était pas fictif, le FN aurait fabriqué, avec le concours du jeune Bardella, de fausses preuves (agenda falsifié, revues de presse fictives). En clair, des faux auraient été produits. Ce qui, d'une certaine manière, serait plus grave que le délit de départ lui-même, l'étudiant Bardella n'ayant faussement travaillé que quelques mois à Bruxelles pour une somme finalement dérisoire. L'intéressé dément. L'affaire est embarrassante pour le président du RN. Elle démontre qu'il s'en sort bien en n'étant pas concerné par le procès qui s'ouvrira le 30 septembre. Et elle écorne l'image politique que l'actuel patron de la formation d'extrême droite s'est patiemment construite depuis qu'il a pris du galon: celle d'une droiture absolue.

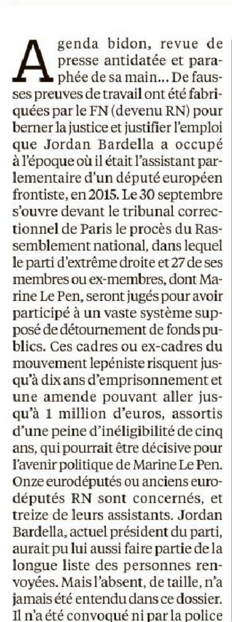
Assistants fictifs du RN Jordan Bardella pris en des faux



ENQUÊTE

En 2015, le jeune lepéniste était payé par l'Europe mais employé par le FN, pas encore renommé RN. Pour camoufler cette activité fictive, l'actuel président du parti a aidé à produire de fausses preuves de travail, révèle un livre à paraître vendredi.

Par
TRISTAN BERTELOOT



Agenda bidon, revue de presse antidatée et paraphée de sa main… De fausses preuves de travail ont été fabriquées par le FN (devenu RN) pour berner la justice et justifier l'emploi que Jordan Bardella a occupé à l'époque où il était l'assistant parlementaire d'un député européen frontiste, en 2015. Le 30 septembre s'ouvre devant le tribunal correctionnel de Paris le procès du Rassemblement national, dans lequel le parti d'extrême droite et 27 de ses membres ou ex-membres, dont Marine Le Pen, seront jugés pour avoir participé à un vaste système supposé de détournement de fonds publics. Ces cadres ou ex-cadres du mouvement lepéniste risquent jusqu'à dix ans d'emprisonnement et une amende pouvant aller jusqu'à 1 million d'euros, assortis d'une peine d'inéligibilité de cinq ans, qui pourrait être décisive pour l'avenir politique de Marine Le Pen. Onze eurodéputés ou anciens eurodéputés RN sont concernés, et treize de leurs assistants. Jordan Bardella, actuel président du parti, aurait pu lui aussi faire partie de la longue liste des personnes renvoyées. Mais l'absent, de taille, n'a jamais été entendu dans ce dossier. Il n'a été convoqué ni par la police ni par les juges. Pourtant, il y aurait eu de quoi. D'abord, parce que son nom figure comme celui d'autres assistants sur un organigramme du FN, publié en février 2015, qui a motivé le Parlement européen à saisir la justice française. On y trouve le nom de collaborateurs censés occuper à l'époque des fonctions auprès d'élus européens, ce qui laisse supposer qu'ils étaient alors affectés à d'autres tâches au sein du parti. Bardella y apparaît comme «chargé de mission» auprès du vice-président du FN de l'époque, Florian Philippot. En même temps, il est censé être l'assistant parlementaire local de l'eurodéputé Jean-François Jalkh, une fonction qu'il n'a semble-t-il jamais exercée, mais pour laquelle il a perçu un salaire de 1200 euros net mensuels.

«A l'époque, il faut trouver un salaire»

Par chance pour lui, les enquêteurs de l'Office central de lutte contre la corruption et les infractions financières et fiscales de la police (OCLCIFF), saisi par le parquet français en 2015, ne se sont pas attardés sur son cas. Pour ne pas alourdir un dossier déjà conséquent, ils ont focalisé leur enquête sur des députés européens et des collaborateurs à qui il est reproché d'avoir détourné de plus grosses sommes d'argent public, sur de plus longues périodes. Jordan Bardella n'a été assistant parlementaire que quatre mois et demi, pour un coût de 10444 euros.

Selon l'accusation, le parti lepéniste se serait servi de l'Europe pour se refaire une santé financière au cours – notamment – du mandat européen de 2014 à 2019, détournant les fonds qui lui étaient alloués pour rémunérer ses collaborateurs, faire avancer sa cause et l'ascension de Marine Le Pen. Des faits que les mis en cause contestent. En 2014, quand il fait atterrir 24 députés à Bruxelles, contre trois à la mandature précédente, *«les perspectives de transfert de charges par la rémunération de certains de ses collaborateurs par le Parlement européen, en lieu et place du FN, apparaissent de plus en plus tentantes»*, écrit le parquet dans son réquisitoire, en 2023. Endetté à près de 9,1 millions d'euros, le parti dirigé par Marine Le Pen développe à échelle industrielle un moyen de soulager ses finances en berne: les «assistants» au Parlement européen vont travailler pour le mouvement tout en étant rémunérés par l'Europe. Dans cette machine bien huilée, ils enchaînent les contrats, souvent en CDD, parfois avec des députés différents, à mesure qu'une partie de leur enveloppe dédiée à employer des assistants, d'un montant de 21209 euros mensuels, est disponible. En fait, beaucoup de ces assistants n'ont aucun lien professionnel avec «leur» eurodéputé. Il arrive même qu'ils ne se soient jamais rencontrés.

Tout démarre pour Jordan Bardella le 16 février 2015, quand il est recruté, à presque 20 ans, comme assistant parlementaire local de Jean-François Jalkh, membre du FN depuis 1974. *«A l'époque, il faut trouver un salaire»* à ce jeune militant méritant, résume une ancienne députée européenne très au fait de l'affaire. Le coup de pouce est plus que charitable: la rémunération du mi-temps de Bardella correspond à plus de deux fois et demie le smic de l'époque. D'autant qu'il ne va jamais *«réellement exercer ses fonctions»*, expliquera en mars 2017 devant l'OCLCIFF un ancien eurodéputé désormais brouillé avec le RN, Aymeric Chauprade. Selon cet homme, Bardella est alors *«une personne s'occupant de la communication de Florian Philippot. Il n'est pas dans l'environnement de Jean-François Jalkh et n'est pas sur des activités parlementaires»*. Ce

Jordan Bardella, le 5 novembre 2015 à Aulnay-sous-Bois.
PHOTO JOËL SAGET. AFP

que conteste aujourd'hui le premier: *«Bardella, on l'a peut-être sollicité ponctuellement. Mais il n'a jamais géré ma com, il faisait ça sans qu'on lui demande rien. C'était un militant qui faisait du zèle.»*

«On est emmerdés avec lui»

Philippot a pourtant joué un rôle dans le recrutement de Bardella: de façon étonnante, ce dernier n'échange pas directement avec Jean-François Jalkh au moment de son embauche. Un autre assistant parlementaire, aujourd'hui trésorier du RN, Kévin Pfeffer, proche de Philippot, s'en charge. Dans un mail daté du 4 février 2015, jamais dévoilé, Pfeffer écrit à Jalkh pour lui donner les conditions auxquelles Bardella doit être recruté: *«Je t'écris suite à la discussion que tu as eue avec Florian concernant un contrat d'assistant stagiaire au Parlement européen. Jordan Bardella étant étudiant, un emploi à mi-temps serait préférable. J'ai donc trouvé la solution suivante, en accord avec Florian: contrat d'assistant local, à mi-temps, en CDD, du 15 février 2015 au 30 juin 2015, pour une rémunération de 1200 euros net, soit un coût total sur ton enveloppe d'assistance parlementaire d'environ 2300 euros par mois pendant quatre-cinq mois. Si le solde de ton enveloppe le permet, et avec ton accord, je me propose de rédiger le contrat, comme j'ai l'habitude de le faire.»*

Mais les choses vont se corser très vite pour le parti d'extrême droite. Le président du Parlement européen d'alors, Martin Schulz, saisit l'Office européen de lutte anti-fraude et notifie la justice française, provoquant l'ouverture d'une enquête par le parquet. A l'été 2015, les salaires de plusieurs assistants FN commencent à être gelés par le Parlement, dont l'administration mène elle aussi son enquête. La direction de la formation frontiste s'agite: il faut contrer la méchante institution qui «persécute» le parti. Les élus et leurs assistants vont tous ou presque faire front contre le Parlement. Un certain Ghislain Dubois *(lire page 4)*, avocat belge, bientôt assistant parlementaire de Jean-François Jalkh lui aussi, devient la cheville ouvrière de la riposte. *«Notre défense doit être collective, telle que mise en place et coordonnée juridiquement par Ghislain Dubois»*, indique à tous le chef de cabinet de Marine Le Pen d'alors, Nicolas Lesage.

Dubois est chargé de centraliser les documents censés prouver le travail des assistants dans le viseur de l'administration européenne. L'avocat belge prend son rôle très à cœur: il fait constituer des dossiers, cherche des éléments de défense pour prouver le harcèlement dont le mouvement se dit victime. Mais en 2018, se produit cet incident: l'un de ses protégés, Paul, un stagiaire travaillant lui aussi pour Jean-François Jalkh, s'épanche dans une discussion Messenger avec d'anciens membres du FN. Il y balance une petite bombe, affirmant avoir *«créé des faux dossiers pour des assistants qui n'ont jamais travaillé pour le Parlement européen»*. Ghislain Dubois l'a chargé, pendant son stage, du *«montage du dossier de Jordan Bardella»*.

Quelques mois plus tôt, les élus ont en effet découvert un document versé au dossier des assistants fictifs par l'avocat du Parlement européen, partie civile dans cette affaire. Y sont répertoriés les assistants ayant eu *«des activités incompatibles avec leur contrat d'assistance parlementaire»*. A la ligne de Jean-François Jalkh apparaît le nom de Jordan Bardella, un jeune qui monte. Conseiller régional d'Ile-de-France depuis 2015, il a participé à la campagne de Marine Le Pen en 2017, il est depuis peu porte-parole du parti, il sera bientôt membre de son bureau national, avant de carrément diriger la liste RN aux européennes de 2019. Il faut le protéger. Jean-François Jalkh n'est pas serein. *«Il m'a dit: "Jordan Bardella, on est emmerdés avec lui, car il n'a rien fait quand il était assistant"»*, assure un ancien collègue. Ses équipes vont donc préparer un dossier de preuves factices, antidaté de la période où Jordan Bardella était employé comme assistant. Des documents factices, pour un emploi fictif.

Revues de presse en ligne

Le 20 décembre 2017, dans un mail intitulé *«petit travail de mercredi et jeudi»* et passé sous les radars de la justice, Ghislain Dubois écrit donc à Paul: *«Coucou! Jean-François me demande de te charger de cette mission suivante, si tu veux bien. Le but est important: montage du dossier de Jordan Bardella.»* L'avocat charge le stagiaire de se rendre sur le site Global Factiva pour fabriquer une revue de presse régionale couvrant la période de contrat du futur président du RN, de février à juin 2015. *«Ils doivent porter sur la politique locale, l'activité économique locale et la vie associative»*, impose Ghislain Dubois. Factiva est une application web proposant des revues de presse en ligne, à laquelle ont accès les eurodéputés et leurs assistants accrédités. En quelques clics, elle permet de produire une revue de presse affinée par langue, périodes, sources, secteurs et sujets, issue de journaux traitant de n'importe quelle région du monde. Problème: en bas de chaque document, le site indique la date de la recherche et une si-

Suite page 4

LES ROUAGES D'UNE CONQUÊTE DU POUVOIR

Journaliste à *Libération*, Tristan Berteloot participe à la couverture de l'extrême droite au sein d'une cellule spécialisée de quatre journalistes, qui produit notamment la newsletter hebdomadaire Frontal. L'enquête que nous publions ce lundi est tirée de *la Machine à gagner*, le livre qu'il publie vendredi aux éditions du Seuil. Son ouvrage éclaire différents aspects, les moins reluisants compris, de la stratégie lepéniste de conquête du pouvoir. Cette «machine» a longtemps carburé au détournement de fonds public: le RN, démontre le livre, l'a pratiqué à échelle industrielle au détriment de l'Etat et de l'Union européenne, pour financer le train de vie excessif de son appareil.

Edifiantes sont aussi les pages consacrées à la *«conquête médiatique»* du parti, qui documentent les entraves posées au travail de certains médias, et les pressions exercées sur d'autres pour obtenir un traitement favorable. Non sans résultat, avec par exemple la quasi-disparition au *Figaro* de l'expression «extrême droite» pour qualifier le RN. En coulisses, pendant ce temps, un cercle de conseillers occultes, issus de la haute administration ou du monde de l'entreprise, travaille à la *«montée en gamme»* du parti: ils forment, décrit notre collègue, *«un ensemble bourgeois qui se reconnaît dans une vision xénophobe du monde, le fantasme d'une guerre civilisationnelle à venir et la volonté de préserver ses intérêts»*. Un tableau dont ressort moins une pseudo *«lepénisation»* de la France, que la fascination croissante exercée par le RN sur les *«élites»* conservatrices.



TRISTAN BERTELOOT
LA MACHINE À GAGNER
éd. du Seuil.
240 pp., 19,50 €.

Suite de la page 3 gnature numérique. Quelqu'un va se charger de couvrir de blanco ces éléments incriminants. Une revue de presse va donc être fournie, qui mélange bien plusieurs articles parlant de la région Est. La chose est importante: lors du mandat 2014-2019, les députés européens étaient élus dans des circonscriptions territoriales, et Jean-François Jalkh, dans l'Est. Il fallait donc que son assistant le renseigne sur les événements dans sa région. Même a posteriori? Dans ce faux dossier de preuves de travail, les documents sont classés par thèmes et dates, comme Ghislain Dubois l'a demandé. Au-dessus, Jordan Bardella a écrit à la main les mots *«politique locale»*, *«divers»*, *«société»*… Pour se défendre face au Parlement, l'équipe de Jean-François Jalkh a donc utilisé un logiciel… fourni par le Parlement.

«J'ai fait mon travail de stagiaire»

A ce dossier s'ajoute un agenda 2015 blanc et bleu, lui non plus jamais révélé, intitulé *«avions d'exception»* (avec des photos d'avions de chasse), sur lequel Jordan Bardella a gribouillé de façon sommaire quelques événements liés au mandat de Jalkh, des dates de réunions plénières, des déplacements à Bruxelles, pour faire croire qu'il suivait son agenda ou qu'il l'accompagnait à plusieurs moments. Rien d'autre. Sollicité par *Libération*, le président du RN a nié ces faits et promis de déposer plainte en diffamation s'ils étaient révélés. Ghislain Dubois n'a pas répondu. Interrogé par *Libé* pour savoir s'il souhaitait confirmer avoir participé à la création de faux dossiers de preuve pour couvrir des assistants parlementaires, Paul a seulement répondu: *«Je ne pense pas. Je n'ai rien d'autre à dire. J'ai fait mon travail de stagiaire.»* Jean-François Jalkh, lui, ne nous a pas répondu.

Il a bien dû parler, en revanche, devant les juges, le 6 juillet 2021. Ce jour-là, le député européen leur a expliqué avoir embauché Jordan Bardella à l'époque pour *«faire deux choses. S'initier au fonctionnement du Parlement européen, et une revue de presse sur la région Grand Est»*. Lors de cette audition, dont une partie a été révélée par *Challenges*, il ajoute: *«J'ai tous les justificatifs du travail effectué par celui-ci, notamment ses revues de presse papier.»* *«Comment sait-on que c'est Jordan Bardella qui les a établies?»* demandent les juges. Réponse: *«Elles sont paraphées de sa main.»*

Dans un communiqué publié lundi, quelques heures après la publication de ces informations, Jordan Bardella a accusé *Libé* de *«grossière tentative de déstabilisation, à quelques jours de l'ouverture du procès des assistants parlementaires visant le Rassemblement national»*. Il y affirme avoir travaillé en 2015 comme assistant parlementaire local de Jean-François Jalkh, *«sans aucune infraction, ni irrégularité, tant au regard du règlement du Parlement européen que de la loi française»*. ◆

Ghislain Dubois, un avocat qui en savait trop?

Assistant parlementaire de Jean-François Jalkh, comme Jordan Bardella, le conseil belge de Marine Le Pen semble avoir été couvert par le RN malgré des accusations de harcèlement sexuel envers un jeune homme de 17 ans, à qui il avait promis un stage.



Ghislain Dubois, à Bruxelles, en 2011. PHOTO DRIES LUYTEN. BELGA. AFP

Original: lorsque éclate en 2015 l'affaire des assistants parlementaires fictifs, le Front national confie une partie de sa riposte à l'un de ses… assistants parlementaires. Ghislain Dubois est un avocat belge, qui défend en Belgique les intérêts de Marine Le Pen, après l'avoir fait pour son père, Jean-Marie Le Pen. En 2015, il est nommé «coordinateur du pôle juridique» de la délégation RN au Parlement européen. Jusqu'en juin 2024, il a été l'assistant de l'eurodéputé Jean-François Jalkh. C'est Dubois qui, en 2017, a commandé à un stagiaire la fabrication de preuves de travail bidons pour couvrir l'emploi fictif de Jordan Bardella *(lire ci-contre)*, à l'époque où ce dernier était lui-même assistant parlementaire de Jalkh.

«Indécentes». Outre son rôle dans ce dossier, *Libération* est en mesure de révéler une autre affaire embarrassante pour l'avocat et le parti d'extrême droite. En 2019 à Bruxelles, un différend oppose Dubois à un couple de restaurateurs originaire du sud de la France, dont l'établissement accueille régulièrement les députés européens à l'heure du déjeuner, notamment beaucoup d'élus RN. Jusqu'au jour où le propriétaire assène un violent coup de poing à Dubois, qui venait d'entrer. L'incident est vite connu de tous, car d'autres assistants parlementaires ont mené leur enquête: on se refile sous le manteau un échange de mails accablants pour ce père marié de sept enfants. Celui-ci y présente des excuses à la restauratrice, Samantha, au sujet de son fils Giovanni (1), âgé de 17 ans. Dans ce message, Dubois parle de *«quiproquo»*, en évoquant une *«belle soirée»* passée au restaurant avec Giovanni, à qui il aurait tenu des propos *«mêlant humour un peu provocateur sur le ton sérieux, comme [il] l'aime, et qui parfois [lui] joue des tours»*. Samantha mettra près d'un mois à lui répondre: *«Aucun quiproquo il n'y a, [mon fils] était loin d'imaginer qu'il se retrouverait seul avec toi dans le cadre d'un dîner qui perdurera anormalement. Repas qui, au fur et à mesure de son déroulement, déviera dans des confidences que tu lui feras, où tu mêleras des propositions professionnelles et tes envies d'intimité avec des demandes suggérées puis assumées plus que particulières et indécentes.»*

L'échange est d'autant plus incriminant pour Ghislain Dubois qu'un autre élément circule au sein du parti d'extrême droite. Il s'agit d'un enregistrement, dans lequel le jeune Giovanni discute avec une assistante parlementaire de Marine Le Pen, Audrey D., en pleine investigation sur la cause de l'empoignade entre son père et Dubois. On y entend la stupéfaction d'un jeune homme étranger aux intrigues internes du RN devant l'attitude du cadre d'un mouvement qu'il jugeait jusque-là *«normal»*. Giovanni y raconte la fameuse *«soirée au restaurant»* en tête-à-tête avec l'avocat belge, quelques jours avant le coup de poing. L'adolescent et Ghislain Dubois se retrouvent ce jour-là *«vers 19 heures, 20 heures»*, selon le témoignage du premier, place du Luxembourg, à Bruxelles, pour un verre qui se transforme en dîner, jusqu'à une heure du matin. Giovanni, qui plus tard se lancera dans des études de droit, est venu rencontrer l'assistant parlementaire de Jean-François Jalkh pour causer boulot. Dubois lui a promis un stage et propose de l'emmener à Strasbourg pour une visite du Parlement.

«Chantage». Mais la conversation, arrosée d'alcool, dévie. Giovanni décrit une *«gêne»* devant des propos *«vraiment bizarres, incongrus, obscènes presque»*, dans *«une espèce de chantage au niveau du travail»*. Il explique que Ghislain Dubois lui a proposé, au cours de ce dîner, *«une relation sans discernement pour notre différence d'âge, sans pudeur»*, et lui aurait dit: *«Je suis quelqu'un d'assez physique, donc si tu n'étais pas assis en face de moi, ça fait déjà longtemps que je t'aurais embrassé.»* Avant de poser, plus tard, sa main sur sa jambe. Pas le genre d'entretien d'embauche qu'un mineur s'attend à avoir avec un avocat de quarante ans son aîné. *«Au début, on était censés partir pour Strasbourg le mercredi matin, et revenir [dans la journée]*, peut-on entendre dans l'enregistrement, de la bouche de Giovanni. *A la fin de la conversation, [Dubois] croyait m'avoir imposé de finalement rentrer le soir et de passer une, voire deux nuits, avec lui à l'hôtel.»*

Désormais au courant de l'affaire, beaucoup d'assistants sont choqués par ce qu'ils considèrent comme un cas de harcèlement sexuel, d'autant plus malsain qu'ils ont l'impression de ne pas être écoutés par la direction du mouvement. En effet, malgré la gravité des faits décrits dans le témoignage de Giovanni, l'épisode n'aura pas la moindre conséquence sur la carrière au Parlement de Ghislain Dubois, repris à son poste après l'élection du 26 mai 2019. Quelques semaines plus tôt, l'homme avait pris quelques dispositions, adressant à plusieurs cadres du RN une mise en garde: il est au courant de beaucoup de choses, dont il ne serait pas bon pour le parti qu'elles tombent en d'autres mains. Comme l'histoire des faux documents fabriqués avec Jordan Bardella pour le protéger. Sollicités par *Libération*, ni Ghislain Dubois ni Marine Le Pen ni Jean-François Jalkh n'ont répondu.

TRISTAN BERTELOOT

(1) Les prénoms ont été modifiés.

ÉDITO/

L'opération Barnier

Par **SERGE JULY**
Cofondateur de «Libération»

La recherche d'un Premier ministre, capable de tenir plusieurs semaines à Matignon avant d'être censuré, aura permis à travers tous les entretiens éliminatoires menés par Macron de comprendre l'une des origines de la dissolution et, par voie de conséquence, la crise politique que nous traversons. Le Président considère que la chute d'un gouvernement à la suite d'une censure par le NFP ou le RN, ou des deux à la fois, consécutive à un blocage sur le budget par exemple, lui retomberait sur le dos. Cela risquerait de précipiter son propre destin en plongeant le pays dans une crise infernale, dont la seule issue serait sa démission.
Son objectif était triple : éviter une censure immédiate, une censure lors de l'examen du budget en octobre et lui permettre d'aller au terme de son deuxième mandat.
Il est intéressant de parcourir à nouveau le défilé des trois prétendants les plus sérieux : Xavier Bertrand, ex LR et président de région (en discussion avec le chef de l'Etat durant tout l'été), Bernard Cazeneuve, ex-Premier ministre socialiste, et Michel Barnier, ancien commissaire européen et négociateur du Brexit considéré à ce titre capable de dénouer la crise. Thierry Beaudet, le président du Cese, fait partie de tous ceux qui ont été évoqués comme d'éventuelles roues de secours en cas de paralysie élyséenne, comme David Lisnard, maire de Cannes, François Baroin, toujours maire de Troyes et ex-ministre de l'Economie et des Finances de Sarkozy, mais qui aurait tenu par ailleurs des propos rédhibitoires sur la présidence Macron, ou Christine Lagarde, qui dirige la Banque centrale européenne et qui avait déjà refusé plusieurs fois de quitter son poste.
Bertrand, qui dans les Hauts-de-France est devenu le principal ennemi de Le Pen, faisait partie de tous ceux qui auraient *«manqué de respect à l'égard [du RN]»* selon le parti d'extrême droite. Ce respect qui est soudain devenu l'étendard de Barnier. Bertrand avait le soutien des chefs du vieux LR et de Nicolas Sarkozy, mais il fut écarté par un président qui cherchait une garantie de non-censure que l'élu des Hauts-de-France n'était pas en situation de lui donner. Impardonnable pour un ex-assureur…
Bertrand avait aussi le tort de menacer un talisman macronien : la réforme des retraites.
Cazeneuve, lui, avait un avantage théorique sur tous les autres : il avait été Premier ministre et pouvait en principe prendre les commandes du pouvoir central. Mais il présentait deux incompatibilités de taille pour Macron. Il voulait lui aussi détricoter l'œuvre du Président et modifier la réforme des retraites pour donner un signal positif à la gauche. Second inconvénient : Cazeneuve n'était pas parvenu à rallier suffisamment de députés socialistes pour valider sa candidature.
Exit Bertrand et Cazeneuve. Reste Barnier, le visiteur du soir. Pour défendre cette troisième option, l'Elysée va s'y prendre autrement. Pour avoir la garantie que le gouvernement ne sautera pas avant le discours de politique générale, on utilise «les grands moyens». Dans un article, *le JDD* parle de l'incontournable Thierry Solère (l'homme des missions impossibles, consultant en relations publiques au service de Macron, qui, depuis plusieurs années, a pris langue avec les responsables d'extrême droite, comme décrit dans une enquête de *Libé*), à qui Le Pen aurait donné son feu vert à la nomination de Barnier au prix d'une *«surveillance»* permanente du nouveau gouvernement.
La dirigeante du RN l'aurait même, selon plusieurs sources, confirmé à Macron par téléphone, ce qui a évidemment été démenti par les deux camps. Une flopée de sondages est commandée sur la nomination de Barnier, qui, avec plus de 50 % de satisfaits selon l'Ifop dimanche, valide le choix de l'Elysée. Le plus dur commence. Car le Premier ministre sera effectivement sous surveillance : il devra donner quelques satisfactions très symboliques au RN au fil des semaines : scrutin proportionnel, mesures anti-immigration, expulsions…
Le choix de nommer Barnier permet surtout au RN de revenir sur le scrutin des législatives, et d'effacer sa contre-performance du second tour due au vote barrage du front républicain. Sauf que si gauche, centre et centre droit se sont alliés pour éviter une victoire du RN, ils n'en ont pas profité pour construire une alternative politique. S'impose alors l'idée qu'il n'y a que des perdants, avec trois pôles équivalents : le pôle RN, le pôle NFP et le pôle central. La réalité est que le perdant principal est le chef de l'Etat, mais qu'il a toujours beaucoup de mal à le reconnaître. L'opération Barnier permet en tout cas au RN, qui a sauté sur l'occasion, de relever la tête. Il n'est toujours pas au pouvoir, mais on ne peut plus rien faire sans lui.



Donald Trump lors d'un meeting à Glendale le 23 août, en Arizona. PHOTO E. VUCCI. AP
Kamala Harris à Las Vegas le 10 août. PHOTO KEVIN MOHATT. REUTERS

Trump-Harris Combat de boss

Jusqu'ici prudente dans ses interventions, la candidate démocrate Kamala Harris éprouvera mardi soir, lors d'un débat télévisé, sa stratégie offensive face au républicain Donald Trump, à moins de deux mois d'une élection serrée.

ANALYSE

Par
JULIEN GESTER
Correspondant à New York

Enfin face à face. La familiarité féroce avec laquelle Kamala Harris et Donald Trump s'écharpent chaque jour à distance éclipserait presque le fait que les deux principaux candidats à la présidentielle américaine de 2024 ne se sont, jusqu'ici, jamais trouvés en présence l'un de l'autre. Le débat télévisé qui doit les opposer, ce mardi à Philadelphie, marquera dès lors la première véritable rencontre en personne de l'ancien chef de l'Etat et de l'actuelle vice-présidente. Et cette incongruité tient à un fait tout sauf anecdotique : à l'heure de la passation de pouvoir du 20 janvier 2021, le mauvais perdant Trump avait préféré se dérober à la tradition pour s'esquiver sans attendre l'arrivée à la Maison Blanche d'un tandem démocrate dont il refusait, et refuse toujours, d'admettre la victoire dans les urnes – du jamais vu en un siècle et demi d'histoire présidentielle.
A huit semaines exactement du scrutin du 5 novembre, et à quelques jours à peine du début du vote anticipé dans des Etats clés où l'élection promet de se jouer sur un fil, le caractère inédit de cette confrontation gonfle un peu plus les attentes et enjeux déjà massifs projetés sur le duel prévu face aux caméras de la chaîne ABC News à 21 heures locales (3 heures du matin à Paris). D'autant que le précédent débat du genre, le 27 juin, s'était avéré plus lourd de conséquences qu'aucun autre, suffisant à précipiter la fin d'un demi-siècle de carrière politique du président Joe Biden, paraît-il enrhumé ce soir-là, mais surtout désastreusement rattrapé en prime time par les vulnérabilités de son âge.

TOURNANT AMORCÉ

Après son renoncement à contrecœur, puis l'élan qui aura accompagné l'ascension quasi instantanée de sa suppléante Kamala Harris au sommet du ticket démocrate, l'affrontement dans la course à la Maison Blanche apparaît toujours aussi disputé, fiché dans la marge d'erreur des sondages à l'orée du sprint automnal qu'il ne l'était au début de l'été. Un tournant se dessine depuis début septembre, qui marque la fin de l'euphorique apesanteur dont la campagne Harris avait semblé jouir jusqu'à l'apothéose de son investiture par la convention du Parti démocrate. Deux semaines plus tard, les projections de certains sondeurs semblent se resserrer, et les questions se font de plus en plus pressantes sur les ambitions programmatiques de Kamala Harris.
La néocandidate a certes esquissé ces dernières semaines quelques priorités, qui prolongent les accents de populisme économique de l'ère Biden (plus de justice fiscale, défense des consommateurs et travailleurs face aux Suite page 8

«Les débats restent un rendez-vous démocratique indispensable»

Entre Donald Trump, adepte de la violence politique, et Kamala Harris, déterminée à mener une campagne optimiste, le débat de mardi incarne les fractures du pays, selon la politologue franco-américaine Amy Greene.

Si la candidature de Kamala Harris a redonné de l'espoir au camp démocrate, elle n'a pas effacé les profondes fractures sociales, économiques et politiques qui traversent les Etats-Unis. Capitalisant sur les divisions autant qu'il les attise, Donald Trump représente plus que jamais une menace pour la fragile démocratie américaine. Pour Amy Greene, spécialiste de la politique des Etats-Unis et enseignante à Sciences-Po Paris, autrice de *l'Amérique face à ses fractures* (1), le débat télévisé de ce mardi entre les deux candidats demeure un exercice *«indispensable»*.

INTERVIEW

DR

Que retenez-vous de l'été politique très agité qu'ont traversé les Etats-Unis?
Le pays a vécu une séquence sans précédent, avec quatre événements majeurs: le débat catastrophique de Joe Biden, la tentative d'assassinat contre Donald Trump, le retrait du président démocrate et l'entrée en jeu fulgurante de Kamala Harris. Personne n'aurait pu imaginer qu'une campagne présidentielle se passe de cette façon. Le phénomène le plus intéressant à mes yeux est le réveil du Parti démocrate. Cela ne veut pas dire que l'élection est jouée, mais cela montre qu'il y avait à la fois un espace pour une candidature nouvelle et une volonté de se rassembler rapidement et massivement derrière Kamala Harris. Sa candidature suscite de l'excitation et de la joie chez beaucoup de démocrates.

Vous parlez de «joie». La convention démocrate en août a aussi marqué le retour de «l'espoir», emblème des années Obama. Faut-il y voir autre chose qu'un symbole?
Ce n'est pas uniquement un symbole car plusieurs choses se cachent derrière cette notion d'espoir. La première, bien sûr, c'est le rappel de la campagne Obama, qui reste une figure très populaire chez les démocrates. Mais cela correspond aussi à un choix de la part de Kamala Harris de traiter Trump différemment, en optant pour les seules armes que les démocrates n'avaient encore jamais utilisées: le rire et la dérision. Ils continuent bien entendu de parler de la menace que Trump représente pour la démocratie, mais la campagne Harris a aussi mis l'accent avec humour sur le fait qu'il raconte tout et n'importe quoi.

Outre l'espoir, Kamala Harris a aussi placé sa campagne sous le signe de la «liberté»…
Les démocrates, en effet, parlent beaucoup de «liberté», mais aussi de travail, d'immigration, de diversité. Ce faisant, ils essaient d'épouser des valeurs qui font la fierté de beaucoup d'Américains et de leur dire: *«Si autrefois, c'est le Parti républicain qui parlait de vos libertés, aujourd'hui c'est nous.»* On pense évidemment au sujet de l'avortement, où les républicains sont dépeints en ennemis des libertés des femmes et, plus largement, en partisans d'un retour en arrière.

La tentative d'assassinat contre Donald Trump a été l'autre événement majeur de cet été. La violence politique émaille depuis toujours la vie politique américaine. A-t-elle des spécificités en 2024?
La tentative d'assassinat contre Donald Trump s'inscrit à la fois dans une histoire ancienne et dans une trajectoire plus contemporaine, née au moment de son élection en 2016. Son arrivée au pouvoir a en quelque sorte levé un tabou sur la violence politique. Encouragés par la figure du chef, les gens se sont sentis autorisés à la violence. Cela s'est traduit par une augmentation des menaces, du harcèlement contre les élus mais aussi des passages à l'acte. L'attaque du Capitole le 6 janvier 2021, l'agression du mari de Nancy Pelosi ou la mort du fils d'une juge fédérale causée par un homme qui cherchait à la tuer, en sont certains exemples.

Battu en 2020 par Joe Biden, Donald Trump n'a jamais reconnu sa défaite. Aujourd'hui, il y a plus d'Américains persuadés que l'élection lui a été volée qu'il y a quatre ans. Qu'est-ce que cela dit de l'état de la démocratie américaine?
L'une des leçons du 6 janvier a été de nous rappeler que notre démocratie est faite de normes. Rien dans la Constitution n'oblige un candidat à admettre sa défaite ou à assurer la passation pacifique du pouvoir. A chaque fois dans notre histoire, ce processus a reposé sur les choix d'hommes et de femmes qui ont reconnu la voix du peuple et placé la démocratie et l'intérêt de la nation au-dessus de leurs ambitions. Le fait qu'un nombre croissant d'Américains croient à la thèse de l'élection volée en 2020 montre qu'il y a une forme de réinvention du réel. Le tissu national s'effrite, on croit davantage à l'écosystème informationnel auquel on participe qu'à une vérité partagée. Le sentiment de participer à un projet national commun s'estompe d'année en année. Chacun se retrouve avec ses semblables et au sein des familles, l'opposition politique est devenue indicible.

Dans cette logique où l'adversaire politique est devenu un ennemi, pourquoi alors débattre avec lui?
L'exercice du débat reste essentiel. Pour la première fois, le peuple américain va voir Donald Trump et Kamala Harris face à face et pourra observer les différences, sur le fond comme sur la forme. Les débats restent, pour moi, un rendez-vous démocratique indispensable et le fait qu'il y en ait de moins en moins est très parlant sur l'état de notre démocratie. On verra si le débat porte vraiment sur des idées, si Trump se contente comme souvent d'attaques personnelles, en dépeignant sa rivale comme une communiste, marxiste, une femme «woke» qui choisit d'être noire quand ça lui convient. Mais pour Kamala Harris, c'est une occasion unique de raconter son histoire personnelle, son parcours, et de détailler son programme. Car si tout le monde avait déjà son avis sur Trump et Biden, ce n'est pas si tranché concernant Kamala Harris.

Recueilli par
FRÉDÉRIC AUTRAN

(1) *L'Amérique face à ses fractures*, Tallandier, 2024.

Suite de la page 6 abus des intérêts financiers, démocratisation de l'accès à la santé, l'éducation, le logement…) Mais bien avant de détailler enfin une première liste de ces mesures sur son site, in extremis, le dimanche soir à l'avant-veille du débat, la vice-présidente avait déjà dû se dédire en revenant, à bas bruit, sur bon nombre de ses positions les plus progressistes de sa campagne vite avortée de la primaire 2020 (de l'interdiction fédérale de la fracturation hydraulique à l'amnistie absolue des immigrants illicites). Selon l'expérimenté gouverneur démocrate de Caroline du Nord, Roy Cooper, c'est là une marque de sa maturité façonnée par la proximité du Bureau ovale: *«Je pense que ce qu'elle a découvert au cours de ses trois années et demie à la vice-présidence, c'est qu'il faut parvenir au consensus pour faire advenir les choses»*, a-t-il plaidé sur la chaîne CBS.

STRATÉGIES INVERSÉES

La stratégie médiatique de plus en plus bruyamment décriée qui a conduit la candidate Harris à esquiver presque tout entretien piégeux avec la presse – pour privilégier les discours pré-écrits, les apparitions scriptées et les mises en scène à destination des réseaux sociaux – n'en rend chacune de ses rares apparitions sans filet que plus scrutée, et lestée d'enjeux au moindre faux pas. A commencer par le rendez-vous de mardi.

Mais si le duel paraît aujourd'hui presque aussi indécidable qu'avant le précédent débat, les données, les dynamiques, les courbes d'enthousiasme et les stratégies qui semblaient prévaloir alors n'en ont pas moins été bouleversées, voire se sont parfaitement inversées. Désormais c'est Trump, 78 ans et miraculé d'une tentative d'assassinat, qui se présentera comme le candidat le plus âgé de l'histoire américaine à un mandat présidentiel et, selon le politiste Matthew Levendusky, *«ce sera l'un des contrastes clés»* de l'opposition avec Harris, qui fêtera ses 60 ans le 20 octobre: *«Elle a beaucoup plus l'âge typique d'un président, ce qui lui permet de dégager une jeunesse et une vigueur relatives»*, estime ce professeur de l'Université de Pennsylvanie. *Peut-elle faire à Trump ce que Trump a fait à Biden? En d'autres termes, peut-elle souligner que Trump n'est plus ce qu'il était, qu'il n'est pas à la hauteur de la tâche, etc.?»*

A cette fin, l'équipe de la démocrate, qui l'a soumise à des semaines de répétitions, a dû amender sa tactique. Quand le camp Biden s'était ingénié à imposer à Trump des conditions supposées le déstabiliser en corsetant ses instincts de tribun chaotique (absence de public à haranguer et surtout micros strictement coupés hors du temps de parole de chacun), l'équipe de la campagne Harris, pourtant composée pour l'essentiel des mêmes conseillers et stratèges, a ferraillé jusqu'à la semaine passée pour obtenir l'inverse. Sans succès. *«Nous croyons savoir que les responsables de Trump préfèrent garder les micros éteints parce qu'ils ne pensent pas que leur candidat soit capable de se comporter en présidentiable pendant 90 minutes par lui-même»*, a persiflé l'un des conseillers en communication de la démocrate après la confirmation de l'échec à infléchir ces dispositions négociées de longue date, au bénéfice supposé d'un candidat qui s'appelait encore Biden. Alors que l'intention, cette fois, était à l'évidence de rappeler aux téléspectateurs oublieux les travers de l'ex-président Trump en laissant libre cours à son indiscipline, tandis que Harris aurait eu tout loisir de le reprendre, le corriger et l'interpeller à sa guise.

> **«Peut-elle faire à Trump ce que Trump a fait à Biden?»**
> **Matthew Levendusky** professeur à l'université de Pennsylvanie

Lors du précédent débat, la stupeur panique causée par l'épouvantable prestation, sur la forme, de l'octogénaire démocrate avait éclipsé à quel point celle de son adversaire républicain l'était tout autant sur le fond à sa manière habituelle, par sa façon systématique de ne répondre aux questions que par ce qui lui chante: un magma d'outrances, menaces, prophéties déclinistes et affabulations. Une pente qu'il s'agira pour sa nouvelle adversaire de rendre criante, que ce soit par ses offensives ou par contraste – et ce malgré des années d'accoutumance du public et des médias aux profonds dérèglements que Trump fait subir aux mêmes normes et standards auxquels tout autre candidat reste sommé de se conformer. Pour ce faire, Harris ne manquera pas de rappeler la radicalité dévastatrice d'un projet trumpiste plus inquiétant encore que ne le fut son premier mandat.

A l'inverse, *«le moyen pour Trump de gagner est de lier Harris au bilan de l'administration Biden sur l'immigration et l'inflation»*, rappelle à *Libération* le professeur Levendusky: *«Chaque fois qu'il parle de la question de savoir si elle s'identifie ou non comme noire, ou que J.D. Vance parle de femmes-à-chats sans enfants, ce n'est qu'une distraction. Trump dispose absolument d'un chemin vers la victoire, et aucun des deux candidats ne gagnera de beaucoup. Mais il est tout sauf certain qu'il emprunte cette voie.»*

Et Harris ne peut qu'espérer qu'il se présente mardi sous un jour conforme à ses dernières sorties, comme lors de récents discours et conférences de presse sans relief ni ressort, terriblement embrouillés, ou un post publié au cours du week-end sur ses réseaux, où il menaçait d'avance de faire jeter en prison tous les *«avocats, acteurs politiques, donateurs, électeurs illégaux et fonctionnaires électoraux»* qui reconduiraient à son détriment *«la tricherie et l'escroquerie rampantes auxquelles se sont livrés les démocrates lors de l'élection présidentielle de 2020»*.

Des accusations aussi obsessionnelles qu'essorées, et jamais démontrées malgré la centaine de recours à l'époque devant les tribunaux. Depuis, entre manœuvres dilatoires à la chaîne et coups de pouce des juges conservateurs à la Cour suprême, la justice aura cependant plutôt ménagé le candidat multi-inculpé et condamné qu'est Trump. Vendredi 6 septembre, celui-ci a en effet vu le prononcé de sa peine, suite à sa condamnation dans l'affaire «Stormy Daniels» à New York, être reporté au 26 novembre, et rejoindre ainsi ses autres procès au pénal dans les limbes d'un horizon post-scrutin, dont, plus que jamais, la clé n'appartiendra qu'aux seuls électeurs américains.



«Swing states»: avec les votes de sept lieux, le scrutin basculera

Système électoral oblige, l'élection présidentielle du 5 novembre se jouera cette année dans sept Etats américains indécis.

Si 244 millions d'électeurs américains sont appelés à voter d'ici au 5 novembre, un petit nombre d'entre eux vont peser beaucoup plus lourd dans la balance. A l'exception du Maine et du Nebraska, qui désignent leurs grands électeurs proportionnellement aux résultats du scrutin, tous les Etats utilisent la méthode du *winner-takes-all*, et attribuent l'intégralité de leurs grands électeurs au candidat ayant reçu la majorité des suffrages, même avec une avance infime.

Le suspense, et l'enjeu pour les équipes de campagne de Donald Trump et de Kamala Harris, reposent essentiellement sur le vote des fameux *swing states*, cette poignée d'Etats au comportement imprévisible – parce qu'ils ne votent pas depuis des décennies pour le même parti, parce qu'ils ont basculé lors de la précédente élection, parce que les évolutions démographiques peuvent y modifier la tendance. Et cette année, la route vers la Maison Blanche passe par l'Arizona, la Caroline du Nord, la Géorgie, le Michigan, le Nevada, la Pennsylvanie et le Wisconsin. Soit 93 grands électeurs à eux sept, quand un candidat à la présidentielle doit en empocher 270 pour accéder à la fonction suprême.

L'arrivée de Kamala Harris sur le ticket démocrate, après le renoncement fin juillet de Joe Biden, a beaucoup resserré l'écart avec son adversaire dans les sondages de ces Etats, quand Trump y devançait parfois confortablement le président sortant. Une combinaison de conquêtes dans ces terres incertaines sera la clé de la victoire en novembre. Les deux campagnes y investissent des millions de dollars pour occuper l'espace en événements publics, porte-à-porte ou publicités de campagne. Rien ne sera épargné pour y mobiliser les électeurs et conquérir les indécis. Car dans ces sept Etats, chaque voix compte.

CAROLINE DU NORD

Remporter la Caroline du Nord reste un gros défi pour Harris, les candidats républicains ayant remporté l'Etat à chaque élection présidentielle depuis 1980 – à l'exception de Barack Obama en 2008. Les républicains ont l'avantage en matière de nombre d'inscriptions sur les listes électorales du «Tar Heel State», et sont favorisés par la carte électorale, que le parti a soigneusement redécoupée à son profit depuis des décennies. Les démocrates, eux, misent sur la croissance démographique de l'Etat, qui pourrait jouer en leur faveur, et sur une augmentation notable des inscriptions démocrates sur les listes après le retrait de Biden de la course à sa succession.

La campagne de Harris a ouvert plus de 20 bureaux dans l'Etat, et y a recruté plus de 10000 bénévoles. Outre leur coalition traditionnelle – les jeunes, les minorités – les démocrates ciblent les enclaves suburbaines de la Caroline du Nord, ainsi que les communautés rurales, longtemps abandonnées aux républicains. Environ 3,4 millions de personnes, soit à peu près un tiers de la population de l'Etat, résident dans une zone rurale, soit plus que dans n'importe quel autre Etat américain, à l'exception du Texas.

ARIZONA

Joe Biden s'y était imposé dans un mouchoir de poche en 2020. Une première dans l'Etat pour un candidat démocrate depuis Harry Truman en 1948 – exception faite de Bill Clinton, en 1996. Longtemps bastion républicain, l'Arizona est aujourd'hui considéré comme un *swing state*. L'«Etat du Grand Canyon» est au nexus de plusieurs problématiques centrales au scrutin de novembre. Avec une démographie très diverse et multipliée par sept en soixante ans, surtout dans les agglomérations de Phoenix et Tucson, l'Etat est doté de onze grands électeurs. Bordé au sud par sa longue frontière avec le Mexique, l'Arizona s'est imposé ces dernières années comme un champ de bataille politique, et un laboratoire des idées les plus radicales, dans le débat national sur l'immigration.

S'ils ont chuté ces derniers mois, les passages à la frontière ont atteint des niveaux records pendant la présidence de Biden, faisant de cette question l'une des principales préoccupations des électeurs. Donald Trump attaque régulièrement Kamala Harris sur le bilan de l'administration démocrate en la matière. L'ancien président, qui avait fait de la construction d'un mur antimigrants l'un des axes de ses deux campagnes, promet désormais de mener *«la plus grande opération d'ex-*

Les résultats des dernières élections présidentielles aux Etats-Unis

Washington, Oregon, Californie, Idaho, Nevada, Montana, Wyoming, Utah, Arizona, Colorado, Nouveau-Mexique, Dakota du Nord, Dakota du Sud, Nebraska, Kansas, Oklahoma, Texas, Minnesota, Iowa, Missouri, Arkansas, Louisiane, Wisconsin, Illinois, Michigan, Indiana, Ohio, Kentucky, Tennessee, Mississippi, Alabama, Géorgie, Floride, Caroline du Sud, Caroline du Nord, Virginie, Virginie-Occ., Pennsylvanie, New York, Maryland, Delaware, DC, New Jersey, Connecticut, Rhode Island, Massachusetts, Vermont, New Hampshire, Maine, Hawaï, Alaska

Vainqueurs et écarts de points entre démocrates et républicains

+ de 10 points d'avance	5 à 10 points d'avance	écart de - de 5 points	écart de - de 5 points	5 à 10 points d'avance	+ de 10 points d'avance
Victoire des démocrates dans l'Etat			Victoire des républicains dans l'Etat		

pulsion» de l'histoire des Etats-Unis, en cas de victoire en novembre.

GÉORGIE

Il avait fallu un mois et pas moins de trois recomptages des 5 millions de bulletins de vote, en 2020, pour que les 16 grands électeurs de Géorgie tombent finalement dans l'escarcelle de Joe Biden. Une victoire très serrée – moins de 12 000 voix, ou 0,23 point d'écart – mais remarquable dans un Etat du Sud qui n'avait pas soutenu de démocrate à la présidence depuis trente ans. La bascule bleue de la Géorgie, au cœur de la Bible Belt, est due à Atlanta et son aire urbaine, où vivent 6 des 10 millions d'habitants de l'Etat – contre moins d'un million au milieu du XXe siècle. Les banlieues de la capitale de la Géorgie, bastions conservateurs et ruraux il y a trente ans, sont aujourd'hui significativement plus peuplées, plus diverses, et plus démocrates.
Face à ces évolutions, le GOP résiste, avec ses armes. La législature de l'Etat, dominée par le Parti républicain, a adopté plusieurs lois liées à l'exercice du droit de vote, signées sans débat par le gouverneur – républicain – Brian Kemp. Ces textes controversés, décrits par leurs détracteurs comme des restrictions antidémocratiques du droit de vote, imposent davantage d'obstacles aux électeurs et aux administrateurs de l'Etat.

NEVADA

Si le Nevada a voté démocrate lors des quatre dernières présidentielles, des signes indiquent une possible bascule en faveur du Parti républicain. Le scrutin s'y jouera avant tout sur le front de l'économie: la reprise post-Covid y a été plus lente qu'ailleurs, et l'Etat enregistre l'un des plus forts taux de chômage du pays. Le vote latino, qui représente aujourd'hui 20 % de l'électorat du «Silver State», sera également déterminant. Il est ici composé en majorité de jeunes électeurs, non affiliés à un parti et plus imprévisibles que leurs aînés, traditionnellement démocrates. Au cours des derniers mois de la campagne de Biden à sa réélection, cet électorat semblait de plus en plus tenté par un vote républicain. L'arrivée de Kamala Harris dans la course pourrait renverser la vapeur.

MICHIGAN

Le Michigan était l'une des briques du «blue wall», ces 18 Etats qui ont systématiquement voté pour un candidat démocrate aux élections présidentielles entre 1992 et 2012… Jusqu'à l'avènement de Donald Trump, qui en 2016 face à Hillary Clinton, empoche de justesse les 15 grands électeurs de cet Etat industriel du Midwest, en puisant dans la colère du monde ouvrier de la Rust Belt. Fort de son soutien historique aux syndicats et de ses promesses de relance de l'industrie manufacturière, Joe Biden parviendra à ramener le Michigan dans le giron démocrate en 2020.
Mais l'Etat n'est nullement assuré de rester bleu cette année. Le Michigan est en effet devenu le symbole d'une réaction nationale au soutien apporté par Joe Biden à Israël dans sa guerre à Gaza. L'«Etat des Grands Lacs» compte la plus grande proportion d'Arabes américains du pays, mais aussi une jeunesse étudiante et progressiste nombreuse – autre bloc crucial de la coalition démocrate – deux groupes qui menacent de ne pas voter en protestation au soutien de l'administration Biden envers Benyamin Nétanyahou.

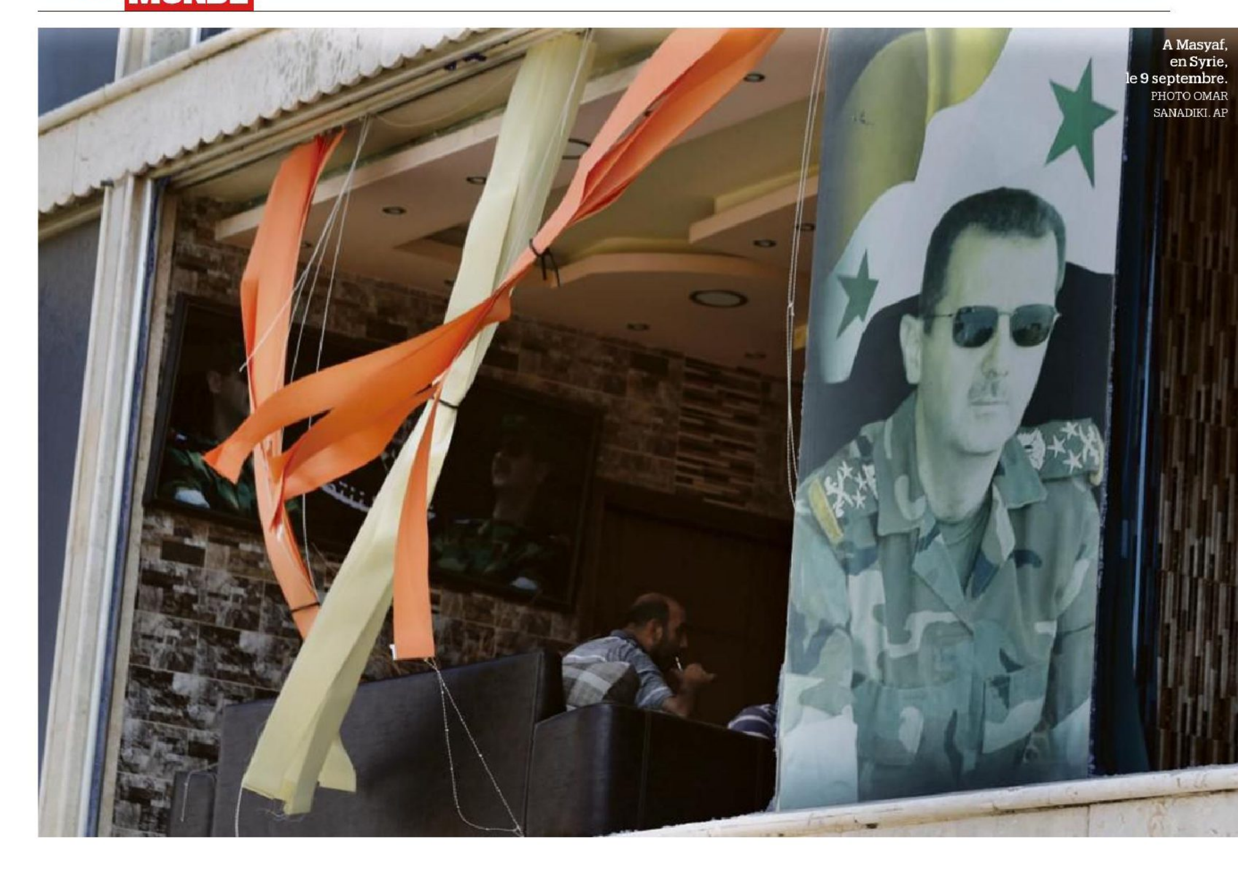
PENNSYLVANIE

Solidement démocrate pendant des décennies, la Pennsylvanie avait été remportée par Trump en 2016 avec une toute petite marge face à Hillary Clinton. Avant d'être récupérée quatre ans plus tard par Joe Biden, fort de son étiquette d'enfant du pays – il a grandi dans la ville ouvrière de Scranton. Le «Keystone State» est aujourd'hui très disputé par les deux candidats, qui rêvent de mettre la main sur ses 19 grands électeurs. Trump comme Harris savent que le chemin vers la Maison Blanche passe presque obligatoirement par une victoire dans cet Etat, le cinquième plus peuplé du pays. Leurs équipes respectives devraient d'ailleurs dépenser plus du double en Pennsylvanie que dans n'importe lequel des six autres swing states.
L'ancien président républicain y mène une campagne particulièrement active, en ciblant les régions rurales et ouvrières qu'il avait remportées en 2016 et en 2020, et en attaquant le bilan de sa rivale démocrate sur les sujets économiques. Si l'inflation a connu un pic dans tout le pays sous l'administration Biden, avant de diminuer progressivement, le prix des denrées alimentaires a augmenté plus rapidement en Pennsylvanie que dans le reste du pays. La campagne de la candidate démocrate n'est pas en reste: elle vient d'inaugurer son cinquantième bureau de campagne dans l'Etat.

WISCONSIN

Comme le Michigan et la Pennsylvanie, le Wisconsin, bastion démocrate, avait été remporté à l'arraché par Trump en 2016. Premier candidat républicain à la présidentielle à s'imposer dans le «Badger State» en trente-deux ans, il avait notamment obtenu le soutien des électeurs blancs des comtés ruraux, et profité de la baisse de la participation des électeurs afro-américains dans l'Etat, qui avait chuté de 20 % entre 2012 et 2016, soit près de quatre fois plus qu'au niveau national. Quatre ans plus tard, le Wisconsin revenait dans le rang démocrate, porté par le vote des banlieues et des femmes. L'une des inconnues repose là aussi sur le vote latino, désormais plus important que le vote afro-américain dans l'Etat. Même si la population d'origine hispanique y reste bien moindre qu'ailleurs, les marges sont ici si minces que même un petit changement peut avoir un fort impact sur la politique nationale. D'autant que le Wisconsin compte 180 000 électeurs latinos non inscrits, que les deux partis cherchent activement à mobiliser.

ISABELLE HANNE



A Masyaf, en Syrie, le 9 septembre. PHOTO OMAR SANADIKI. AP

Syrie A côté des guerres, le clan Al-Assad prospère en paix

Alors que des raids israéliens sont régulièrement menés sur son territoire, le président syrien entretient un étrange silence sur le conflit en cours à Gaza. Il préfère se concentrer sur ses affaires en resserrant toujours plus son cercle rapproché.

Par
HALA KODMANI

Le territoire syrien a beau être l'un des théâtres des violentes répliques régionales que suscite la guerre à Gaza, un silence assourdissant sur le conflit reste de vigueur du côté du régime à Damas. Au cœur géographique et stratégique de «l'axe de la résistance», l'allié de l'Iran et du Hezbollah, auxquels il doit sa survie au pouvoir, Bachar al-Assad a été quasiment muet sur ce sujet depuis près d'un an. Il ne se passe pourtant pas un jour ces derniers mois sans que des livraisons d'armes soient en route pour le Liban ou que des raids israéliens soient menés en Syrie contre des milices pro-iraniennes, comme dans la nuit de dimanche à lundi, où au moins quatorze personnes ont été tuées dans la province de Hama. Selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH), les frappes ont visé *«le centre de recherche scientifique de Mesyaf et des sites environnants»*, structures dans laquelle œuvrent des experts iraniens *«développant des armes dont des missiles de précision et des drones»*. Les attaques récentes du Hezbollah ont quant à elles visé le Golan syrien occupé, et les roquettes et drones traversent le ciel de Damas.

Alors que les autres forces alliées de l'Iran ont toutes brandi des menaces et mené des attaques au lendemain de l'assassinat du chef du Hamas, Ismaïl Haniyeh, à Téhéran le 31 juillet, le régime syrien s'est contenté d'exprimer sa *«solidarité avec le peuple iranien»* via un communiqué de son ministère des Affaires étrangères. «Al-Assad absent des menaces de riposte de l'Iran contre Israël», titrait *Enab Baladi*, un journal d'opposition syrien installé en Turquie. Le quotidien rappelle que Damas n'avait pas réagi au raid israélien mené le 1er avril contre le consulat d'Iran au cœur même de sa capitale, raid qui avait tué un chef des Gardiens de la révolution et provoqué la première attaque directe de l'Iran contre Israël, avec le tir de 300 projectiles qui avaient survolé le territoire syrien. *«Absent en avril, le régime syrien le reste aujourd'hui malgré l'influence considérable de l'Iran en Syrie»*, note *Enab Baladi*, en ajoutant : *«Pourtant les milices pro-iraniennes poursuivent leur présence et leurs entraînements.»*

Dans son dernier rapport devant le Conseil de sécurité, mercredi 28 août, l'envoyé spécial de l'ONU sur la Syrie, Geir Pedersen, a exprimé sa grande préoccupation sur *«les dangers de l'embrasement sur plusieurs fronts en Syrie»*. Il a cité notamment les raids israéliens, les attaques de Daech, qui se multiplient, et les confrontations armées entre diverses formations dans l'est du pays. Le jour même, les officiels du gouvernement syrien et un représentant personnel de Bachar al-Assad célébraient à Alep la réouverture de quatre souks de la vieille ville, classés au patrimoine de l'Unesco. La restauration des souks détruits lors des batailles sanglantes d'Alep entre 2012 et 2016 a été menée par une entreprise privée dirigée par Asma al-Assad, avec des subventions d'organisations de l'ONU.

ENTITÉ SECRÈTE

L'épouse du Président est plus souvent désignée par les Syriens comme Asma al-Akhras, son nom de jeune fille, depuis qu'elle a associé ces dernières années ses frères et cousins à la conquête de l'économie du pays. Car avant l'annonce, en mai, de son retrait de la vie publique pour être soignée d'une leucémie, elle siégeait au «conseil économique», une entité secrète et centrale dans la conduite des affaires du pays, avec Bachar al-Assad et un cercle de plus en plus restreint d'hommes d'affaires loyaux au clan familial. *«La première dame est notamment très bien implantée dans les secteurs immobilier, bancaire et celui des télécommunications, dissimulée derrière une cascade de sociétés écrans, prête-noms, zones franches et comptes bancaires situés dans des paradis fiscaux»*, indiquait déjà en 2022 le *Financial Times*. *Il faut dire que l'essentiel de l'économie syrienne est désormais passé sous le contrôle de Bachar al-Assad, de sa femme et de son frère Maher.»* Les affaires de ce dernier, qui dirige une division d'élite du régime, sont plus spécialisées dans les trafics de pétrole et surtout de drogue, avec l'empire du Captagon, l'amphétamine dont la vente rapporte des milliards au régime syrien. *«Le Palais veut concentrer toutes les richesses du pays sans plus partager un gâteau considérablement rétréci par la réduction des opportunités économiques»*, note Jihad Yazigi, directeur du *Syria Report*. La newsletter économique sur la Syrie avait publié en 2022 un rapport sur la prise en main par le couple présidentiel sur les affaires du pays.

Dans la Syrie dévastée par treize ans de guerre, frappée de sanctions internationales et où 90% de la population vit sous le seuil de pauvreté, *«le réseau émergent des affaires d'Al-Assad lui permet de survivre à l'effondrement économique»*, souligne une analyse publiée fin août par le Brookings Institution. *«Malgré les vagues de réfugiés, une crise humanitaire aggravée et la résurgence du terrorisme, le président syrien et son cercle restreint s'emploient à réorganiser et diriger l'économie du pays»*, lit-on dans l'article des chercheurs syrien Karam Shaar et américain Steven Heydemann. Un schéma de la nouvelle petite galaxie d'entreprises et de personnalités tournant autour du palais présidentiel réalisé dans leur étude indique qu'elle compte onze personnes, le couple Al-Assad inclus.

La concentration des ressources entre les mains du Palais se traduit par l'éloignement des anciens hommes d'affaires ou hommes de paille partenaires qui géraient les différents secteurs économiques. Elle avait commencé par l'éjection spectaculaire en 2020 du magnat Rami Makhlouf, cousin germain de Bachar al-Assad, qui détenait notamment Cham Holding, la plus grande entreprise syrienne, incluant le principal opérateur mobile, Syriatel. Tous ses actifs ont été saisis par l'Etat et transférés aux mains d'Asma al-Assad et de son entourage. Mais ces derniers mois, une série noire d'incidents a conduit mystérieusement à la disparition de plusieurs figures majeures de la mafia des affaires en Syrie. Ainsi, peu avant l'annonce de la maladie d'Asma en mai, c'est Yassar Ibrahim, officiellement «conseiller économique» de la présidence et proche de la première dame, qui a été éclipsé de la scène. L'homme qui *«gère la plupart des affaires de Monsieur et Madame Assad à travers un nombre indéfini de sociétés»* selon *Syria Report*, serait atteint d'une maladie ou aurait été victime d'une tentative d'assassinat par empoisonnement.

Plus choquante, la mort début juillet des suites d'un accident de la route de Luna Chebel, très proche conseillère de Bachar al-Assad, a suscité toutes sortes de conjectures dans les milieux de l'opposition syrienne. *«Qui a tué Luna Chebel ?»* a interrogé l'Observatoire syrien des droits de l'homme dans un article, affirmant qu'il s'agissait d'une *«élimination»* en lien avec des soupçons d'intelligence avec la Russie ou Israël. Ancienne présentatrice de télévision, la belle responsable de communication du Palais au début de la guerre syrienne, à qui la rumeur attribue une liaison avec Bachar al-Assad, avait été intégrée au cercle d'affaires de la présidence ces dernières années.

SITUATION EXPLOSIVE

L'assassinat – officiellement annoncé, celui-ci – du profiteur de guerre Baraa Katerji, fin juillet, par un drone israélien qui a visé sa voiture à la frontière syro-libanaise, a soulevé de nouvelles interrogations sur le cercle rapproché des affaires. Originaire de Raqqa, il avait commencé son ascension dans les trafics de pétrole et de blé entre l'Etat islamique et le régime de 2014 à 2017, avec les Kurdes ensuite. La société qu'il dirigeait avec ses deux frères règne sur les ventes de produits pétroliers sur le marché syrien. *«Grâce à ses contacts privilégiés avec les acteurs influents de ce secteur vital, Katerji pouvait jouer ses propres cartes face au Palais»*, souligne Jihad Yazigi. *«Il bénéficiait d'un rare droit de distribution directe du fuel, du mazout ou de l'essence aux consommateurs, en partenariat avec les Iraniens. Après avoir pris sa part, il payait 50% de bénéfices en dollars à la République islamique [d'Iran] et 50 % aux milices pro-iraniennes en Syrie»*, précise le directeur de *Syria Report*. Katerji avait également resserré ses liens ces derniers temps avec le Hezbollah libanais. Des médias israéliens ont indiqué qu'il était accompagné d'un grand chef de la milice libanaise dans sa voiture lors de son assassinat. Celui-ci, comme la plupart des attaques d'Israël en Syrie, n'a pas été revendiqué par l'Etat hébreu, qui aurait pour la première fois visé un homme d'affaires syrien.

Autant de péripéties expliquent sans doute l'attention d'Al-Assad sur le monde agité de ses affaires économiques, plutôt que sur la situation explosive dans la région, y compris sur son propre territoire. Courbant l'échine devant ses deux alliés vitaux, l'Iran et la Russie, il ne montre pas même d'enthousiasme particulier pour la normalisation avec les pays arabes, auxquels il ne veut rien céder sur les réfugiés ou sur le trafic de drogue. Ni même pour sa réhabilitation récente tentée par certains Européens, notamment l'Italie de Giorgia Meloni, qui espère l'aide du dictateur syrien pour contenir le flot des réfugiés. *«Nous sommes abasourdis par l'absence totale du moindre geste de la part du régime»*, a confié récemment le diplomate d'un des pays européens qui ont renoué avec Damas.

> «Le réseau émergent des affaires d'Al-Assad lui permet de survivre à l'effondrement économique.»
>
> **Karam Shaar et Steven Heydemann** chercheurs

Voitures électriques En Europe, des ventes à contre-courant

Freinés par des prix encore trop élevés, les achats de véhicules électriques dégringolent depuis le début de l'année dans l'Union européenne. Une menace pour Bruxelles, qui entend mettre fin à la vente des voitures thermiques en 2035.

Par
DAMIEN DOLE

Pour les voitures électriques, l'année 2024 devait être charnière à l'échelle mondiale. Leur part de marché devait ainsi augmenter et approcher les objectifs fixés par les constructeurs et les pouvoirs publics, dont le but est de remplacer peu à peu les véhicules thermiques par leurs sœurs décarbonées. Seulement, les chiffres se suivent et se ressemblent depuis plusieurs mois. Entre janvier et juillet, 815 399 voitures à batterie électrique ont été vendues en Europe, soit 12,5 % des véhicules, une baisse de 0,5 point par rapport à la même période l'an dernier. Mais en Europe, la part des ventes d'hybrides non rechargeables, dont l'utilité environnementale est beaucoup plus faible, est, elle, passée de 25,1 % à 29,6 % de l'ensemble des véhicules. Le continent perd donc le rythme de la décarbonation de ses transports, qui représentent près d'un tiers de ses émissions de gaz à effet de serre.

La France ne fait pas exception. Même si les ventes de voitures électriques sur le premier semestre 2024 ont progressé de 15 % par rapport à la même période l'an dernier, leur part dans le total des véhicules neufs écoulés a diminué de 12,9 % à 12,5 %. Et la crise s'est accélérée en août : dans un marché morose, les ventes de voitures électriques ont dégringolé de 33 % sur un an et leur part de marché a baissé de 17,3 % à 15,3 %. Le leasing social, mis en place par le gouvernement en début d'année, a certes permis en partie de limiter la casse. Mais seuls 50 000 véhicules seront livrés aux clients, un volume à mettre en regard des près de 300 000 voitures électriques vendues en 2023 et, surtout, du 1,78 million de voitures particulières neuves et 5,3 millions en occasion, toutes motorisations confondues. Et si l'ancien Premier ministre Gabriel Attal assurait en janvier, dans son discours de politique générale, que *«le succès [était] déjà au rendez-vous»* pour le dispositif, cela ne suffira pas à opérer la bascule.

Technologie encore trop mal connue

Plus gros marché automobile d'Europe, l'Allemagne est dans une situation encore plus critique. Après un premier recul en fin d'année dernière, les ventes de voitures électriques neuves ont plongé depuis janvier et sombrent à -70 % en août sur un an. Seul le pionnier BMW, passé première marque dans cette motorisation devant Tesla en juillet, semble résister à la déferlante. La mobilité électrique *«est passée en marche arrière en Allemagne»*, estime l'analyste du cabinet EY Constantin Gall. *Les clients préfèrent actuellement les moteurs à combustion en cas d'achat d'une nouvelle voiture»*. Selon lui, les ventes de véhicules électriques cette année seront *«considérablement»* inférieures à celles de 2022 et 2023.

Pourquoi un tel désamour ? Question de prix, d'abord. En Allemagne comme en France, la baisse des aides à l'achat est pointée du doigt. Partout dans le monde, les industriels peinent à proposer des véhicules accessibles aux classes moyennes en attendant que le marché de l'occasion ouvre massivement les portes de l'électrique aux classes populaires. Rare rayon de soleil dans le secteur du 100 % électrique, puisque les ventes en occasion ont augmenté de 58 % en un an, la seconde main ne peut se développer qu'à la condition de l'arrivée massive et régulière de voitures neuves. Même si les sorties cette année des Citroën ë-C3 et de la Renault 5, en décembre, pourraient redonner un coup de boost aux ventes en fin d'année. Modernisée tout en misant sur la nostalgie, la future R5 tout électrique a vu 75 000 clients potentiels s'inscrire en liste d'attente en mai. Le signe que le grand pari de Renault est sur de bons rails, sachant que le modèle électrique le plus vendu en France en 2023, la Tesla Model Y, s'est écoulé à 37 000 exemplaires. La version la moins chère de la R5, à 25 000 euros, n'arrivera qu'en 2025.

Pendant que l'Europe freine, la Chine accélère, tant chez les acheteurs que chez les constructeurs. En juillet, la part de marché des voitures 100 % électrique approchait les 30 % de la totalité des ventes automobiles, même si les hybrides affichent un score encore supérieur. Dans son analyse annuelle du marché mondial des voitures, publiée au printemps, le cabinet AlixPartners estime que 97 % des Chinois affirment vouloir passer à l'électrique en cas de changement de véhicule. Une évolution des mentalités qui diffère largement de celle des Européens ou des Nord-Américains, respectivement 43 % et 35 % à souhaiter acheter prochainement une voiture 100 % électrique. Un chiffre qui stagne depuis trois ans, reflet d'une technologie encore trop mal connue des concessionnaires et des médias grand public.

Les industriels peinent à proposer des véhicules accessibles aux classes moyennes en attendant que le marché de l'occasion ouvre les portes de l'électrique aux classes populaires.

Mais comment expliquer une fluidité entre l'intention et l'achat plus importante en Chine qu'ailleurs ? Selon AlixPartners, les prix des voitures électriques en Chine naviguent désormais dans les mêmes eaux que ceux des véhicules thermiques de qualité et motorisation identiques. Certains sont même inférieurs. Alors qu'en Europe et en Amérique du Nord, l'écart se réduit mais reste trop conséquent. Un exemple : une Peugeot 2008 essence neuve de base émarge à 26 700 euros, contre 32 250 euros pour son équivalente électrique, une fois déduit le bonus écologique de 4 000 euros. Sans compter le bonus, c'est près de 9 000 euros d'écart quand la différence de coût des matières premières n'est que de 1 000 à 2 000 euros. Or le prix reste le frein principal et décisif à la bascule. Les nouvelles taxes à l'importation des voitures chinoises dans l'Union européenne, qui montent jusqu'à 37,6 %, conjuguées à la volonté des constructeurs européens de conserver des marges solides sur l'électrique, n'aident pas. En revanche, les infrastructures de recharge, dont le maillage trop lâche pouvait effaroucher les potentiels consommateurs en Europe, se multiplient désormais. Le nombre de bornes y a dépassé les 900 000 en juillet. Un progrès conséquent : entre 2021 et 2024, le taux de croissance annuel de nouvelles bornes sur le continent est de 55 %. *«Cette croissance impressionnante démontre la forte dynamique de l'Europe dans l'expansion de son infrastructure de véhicules électriques, positionnant le continent comme un leader mondial dans la transition vers la mobilité électrique»*, affirme EV Markets Reports, cabinet d'études parmi les plus pointus sur le sujet. Avec 120 000 bornes installées, la France a pratiquement doublé son score et se classe à la troisième place européenne. Mais le pays reste encore en retrait par rapport à l'Allemagne et surtout aux Pays-Bas (169 000), élève modèle en termes de densité. A tel point que trois des quatre villes les mieux dotées en Europe sont néerlandaises : La Haye, pourtant quatre fois moins peuplée que Paris, est ainsi classé cinquième.

«Grand potentiel de décarbonisation»

Les courbes de l'été menacent sérieusement l'objectif de l'UE de mettre fin aux voitures thermiques en 2035. La progression des bornes de recharge ne va pas assez vite, Bruxelles ayant placé la barre 8,8 millions de points en 2030. A propos des normes d'émissions de CO_2 fixées par Bruxelles aux constructeurs, le patron du groupe Renault, Luca de Meo, a par ailleurs tiré la sonnette d'alarme samedi : *«Si l'électrique reste au niveau d'aujourd'hui, l'industrie européenne va peut-être devoir payer 15 milliards d'euros d'amende ou renoncer à la production de plus de 2,5 millions [d'unités].»* Et de tonner : *«Mettre simplement des échéances et des amendes sans avoir la possibilité de flexibiliser ça, c'est très dangereux.»* L'horizon 2035, où les seuls véhicules neufs autorisés à la vente seraient les tout-électriques – ni les thermiques ni même les hybrides – est par ailleurs l'une des mesures les plus ambitieuses au monde dans ce domaine. Il s'agit de répondre aux préconisations du Giec, les scientifiques ayant rappelé dans leur sixième rapport en 2022 que *«les véhicules électriques alimentés par de l'électricité à faibles émissions* [comme en France, ndlr] *offrent le plus grand potentiel de décarbonisation pour les transports terrestres»*. Une clause de revoyure est prévue en 2026, avec la crainte d'un décalage dans le temps de l'interdiction – pour l'instant écarté par Ursula von der Leyen – ou bien une intégration des hybrides, voire des carburants de synthèse. Les industriels comme les pouvoirs publics semblent encore loin d'avoir saisi ce que signifie l'urgence climatique.



Des véhicules électriques dans le port de Flessingue (Pays-Bas). PHOTO PICTURE ALLIANCE. WESTEND61

La baisse des aides à l'achat, un obstacle pour la transition

Après plusieurs années de baisse, le gouvernement devrait réduire cette année encore le budget dédié au verdissement du parc automobile français. Une décision à rebours de la lutte contre le dérèglement climatique.

Le prix étant encore le frein majeur de l'achat d'un véhicule électrique, les yeux sont braqués sur l'évolution des aides financières de l'Etat, qui risquent de diminuer. Si le gouvernement de Michel Barnier suit les coupes préconisées par son prédécesseur dans la lettre de cadrage envoyée au ministère de la Transition écologique, l'enveloppe consacrée au verdissement du parc automobile devrait être réduite de 1,5 milliard à 1 milliard d'euros. Rien n'est écrit, en revanche, sur la manière dont cela se matérialisera pour les consommateurs, alors que plusieurs hypothèses ont été étudiées. Nouvelle baisse du bonus écologique? Limitation du nombre de dossiers de leasing social ? Ou un bonus écologique dont seraient exclus les 20 % les plus riches?

Ciblage. Depuis sa création en 2007, le bonus écologique a petit à petit été fléché vers les voitures électriques. François Hollande l'a fait naviguer de 7000 à 6000 euros pour ces dernières avant qu'Emmanuel Macron ne le relève à 7000 euros jusqu'à fin 2021. Mais il a depuis fondu de 1000 euros chaque année avant d'échouer à 4000 euros, en 2024, hormis pour les moins riches qui ont droit à un bonus majoré de 7000 euros. Une personne seule payée 1600 euros par mois, juste au-dessus du seuil, peut se voir exclue du bonus majoré et, de fait, de la possibilité d'acheter un véhicule électrique neuf, dont le prix oscille entre 25 000 et 35 000 pour les modèles les moins chers.

Le gouvernement préfère désormais miser sur le leasing social. Et si elle a rempli sa mission, en permettant à des foyers des classes populaires et, surtout, moyennes inférieures, d'accéder au 100 % électrique, l'aide dédiée à ce système est très coûteuse (13 000 euros par véhicule) et n'a concerné que 50 000 dossiers en 2024. Bercy se justifiait en parallèle, en 2023, de la baisse du bonus écologique, arguant que le but de cette aide était *«d'amorcer les ventes»*, qu'il était donc destiné à s'estomper, en particulier pour les moins riches. *«Le budget de verdissement du parc automobile de 1,5 milliard d'euros est de plus en plus ciblé vers les ménages les plus modestes*, précisait alors Bercy. *C'est ainsi que l'aide publique est la plus efficace pour déclencher un acte d'achat de voiture électrique.»* Le ministère de l'Economie se targuait de maintenir le montant de l'enveloppe globale. Qui risque pourtant de baisser de 500 millions un an plus tard.

Surtout, le ciblage des aides vers les moins aisés, s'il est porté par une réflexion noble vers l'équité et l'efficacité budgétaire, interroge en revanche l'urgence climatique, qui impose de réaliser la transition vers le 100 % électrique le plus rapidement possible. Selon les chiffres du ministère de la Transition écologique, seuls 11% des ménages gagnant moins de 30620 euros par an ont fait le choix d'une voiture électrique neuve en 2022, quand ceux gagnant plus de 62 250 euros étaient 25,5%.

«Succès». Le cas de la Norvège, dont le PIB par habitant est parmi les plus élevés de l'OCDE, est éloquent: 82% des voitures neuves vendues en 2023 étaient électriques, avec un objectif de 100% en 2025. L'OCDE l'assure: *«Le succès de la Norvège dans la promotion des véhicules électriques est principalement dû à des incitations fiscales généreuses.»*
Mais les aides à l'achat ne sont-elles pas aussi un effet d'aubaine pour les industriels? Lorsque le bonus écologique a pris fin début 2024 pour les voitures assemblées en Chine, les constructeurs concernés ont adapté leur prix, ceux de la MG 4 et de la Tesla Model 3 baissant de plusieurs milliers d'euros. Comme une illustration du fait que les aides ne sont pas le seul curseur pour que s'opère la transition vers des voitures moins polluantes.

D.Do.

Par
VICTOR BOITEAU
et **CORALIE SCHAUB**

Michel Barnier, vrai écolo ou vert-valoir ?

Ministre de l'Environnement entre 1993 et 1995, le nouveau chef du gouvernement est celui qui a consacré dans le droit le principe de précaution et celui du pollueur-payeur. Mais l'austérité budgétaire chère à son camp pourrait compromettre son intention de s'atteler à la «dette écologique», et ONG et scientifiques restent pour l'instant sur leurs gardes.



Alors ministre de l'Environnement,

La nomination de Michel Barnier à Matignon est-elle une bonne nouvelle pour l'écologie, alors que plusieurs chantiers majeurs sont en suspens depuis des mois en la matière *(lire ci-contre)*? Une chose est certaine, l'ancien député de Savoie, gaulliste de 73 ans et membre du parti Les Républicains (LR), connaît le sujet, auquel il a consacré deux livres (*le Défi écologique. Chacun pour tous,* Hachette Littérature et *Atlas des risques majeurs: écologie, environnement, nature,* Plon) en 1991 et 1992, à une époque où la question intéressait peu les politiques, les médias et le grand public.

Vingt ans après avoir fait ses premières armes comme chargé de mission au sein du cabinet de Robert Poujade, premier ministre de l'Environnement, Barnier a occupé ce poste de 1993 à 1995, dans le gouvernement d'Edouard Balladur. Avec, à son actif, une loi visant à renforcer la protection de l'environnement, adoptée en février 1995, qui a permis de muscler le droit de l'environnement en France, en ce qui concerne la participation du public et des associations, la prévention des risques naturels et des pollutions, la gestion des espaces naturels et des déchets. Cette loi a consacré en droit français le principe de précaution *«selon lequel l'absence de certitudes, compte tenu des connaissances scientifiques et techniques du moment, ne doit pas retarder l'adoption de mesures effectives et proportionnées visant à prévenir un risque de dommages graves et irréversibles à l'environnement à un coût économiquement acceptable».* Et le principe du pollueur-payeur, en vertu duquel les frais résultant des mesures de prévention, de réduction de la pollution et de lutte contre celle-ci doivent être supportés par le pollueur.

«INTÉRÊT SINCÈRE»

Ministre de l'Environnement, Barnier s'engage également pour la protection du littoral, et se dit ouvert à l'idée des «écotaxes», déjà mises en place, à l'époque, dans l'île de Porquerolles (Var). En 1994, il permet à des appelés du contingent d'effectuer leur service national en tant que «volontaires de l'environnement». Trente ans plus tard, son prédécesseur à Matignon, Gabriel Attal, lancera le service civique écologique destiné 16-25 ans... Lors de son passage au ministère de l'Environnement, Barnier choisit l'énarque et magistrate à la Cour des comptes Michèle Pappalardo comme directrice de cabinet; vingt-cinq ans plus tard, elle sera aussi celle de Nicolas Hulot au ministère de la Transition écologique.

Plusieurs associations, comme Greenpeace, estiment que le nouveau Premier ministre a *«un intérêt sincère»* et un *«bilan concret sur ces sujets»*, de la loi Barnier à la mise en place du fonds d'aides aux collectivités pour faire face aux catastrophes naturelles. En tant que ministre de l'Agriculture (entre 2007 et 2009), il serait parvenu, selon Générations futures, à *«résister aux pressions, notamment celles de la FNSEA* [principal syndicat agricole ndlr], *durant les négociations du Grenelle»* consacrées entre autres aux pesticides et a fait entrer les ONG dans les discussions. *«Il a eu à la fois du courage, de l'autorité et un sens de l'intérêt général»*, note Allain Bougrain-Dubourg, le président de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO). Neil Makaroff, directeur du centre de réflexion européen Strategic Perspectives, relève que l'expérience de l'ancien commissaire européen *«montre qu'il sait construire des compromis»*, ce qui pourrait lui servir pour *«cimenter une majorité»* autour de la *«réindustrialisation verte»* de la France et *«accroître l'investissement dans la transition»* écologique.

Ceci dit, les ONG et les scientifiques ne lui font pas une confiance aveugle. *«Nous sommes inquiets de cette nomination car Michel Barnier s'est peu exprimé sur la transition écologique ces dernières années, hormis pour critiquer l'éolien,* confie Anne Bringault, directrice des programmes au Réseau Action Climat France. *Nous attendons des gages forts de sa part.»* Durant sa campagne pour l'investiture de la droite à l'élection présidentielle il y a trois ans, ce partisan du nucléaire avait certes défendu les énergies renouvelables (photovoltaïque, hydraulique, biomasse) mais il avait pointé *«les dégâts»* causés selon lui par les éoliennes. Concernant la méthode pour accélérer la transition écologique, il avait précisé: *«On réduira la pollution agricole avec les agriculteurs, pas contre eux. On décarbonera l'économie avec les entreprises, pas contre elles.»*

> «Nous sommes inquiets de cette nomination car il s'est peu exprimé sur la transition écologique ces dernières années, hormis pour critiquer l'éolien. Nous attendons des gages forts de sa part.»
>
> **Anne Bringault** directrice des programmes au Réseau Action Climat France

Pour Anne Bringault, le nouveau locataire de Matignon étant à l'origine de la création de la Commission nationale du débat public (CNDP) dans sa «loi Barnier» de 1995, *«il devra donner les moyens à cette instance de mener un vrai débat public sur les orientations de la planification écologique»*. Beaucoup d'experts attendent aussi qu'il renforce le Secrétariat général à la planification écologique (SGPE), malmené sous Gabriel Attal, tout comme le ministère de la Transition écologique, qui a perdu au début de l'année ses compétences sur l'énergie.

«JUSTICE SOCIALE»

Jeudi soir, lors de son discours d'arrivée à Matignon, Michel Barnier n'a pas évoqué l'écologie parmi ses chantiers prioritaires mais il a semblé donner un gage vert. *«On attend d'un Premier ministre qu'il dise la vérité sur la dette financière et la dette écologique»*, a-t-il déclaré. Apparu dans le débat public lors du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992, le concept de *«dette écologique»* renvoie au pillage des ressources, aux dégâts causés à la planète par les pays du Nord, et à leur dette vis-à-vis de ceux du Sud qui en souffrent souvent plus sans en avoir été la cause. Le premier véritable test pour savoir si Michel Barnier est un écologiste sincère sera la prochaine présentation du projet de loi de finances, alors que des coupes budgétaires sévères ont été envisagées par le précédent gouvernement.

«Une première bonne décision serait d'annuler les baisses de crédits du Fonds vert et de l'Ademe», tance Sébastien Treyer, le directeur exécutif du centre de réflexion Iddri. Rappelant que *«la crise climatique et environnementale n'a pas disparu parce que les politiques et les médias n'en parlent pas»*, ce dernier insiste sur le fait que les dossiers environnementaux laissés en plan depuis des mois, à *«rouvrir sans attendre»*, doivent être *«traités sous l'angle de la justice sociale, pour que la transition soit une chance d'améliorer la qualité de vie des plus vulnérables»*.

De son côté, Benoît Leguet, directeur de l'Institut de l'économie pour le climat (I4CE) place lui aussi parmi les chantiers prioritaires *«la construction et la présentation d'un projet de loi de finances compatible avec la poursuite de la planification écologique»*, et *«l'élaboration et la présentation au Parlement d'une stratégie pluriannuelle de financement de la transition écologique»*. Le nerf de la guerre, en somme.



Michel Barnier visite une installation de l'organisme de surveillance de la qualité de l'air Airparif, à Paris, le 3 août 1994. PHOTO GÉRARD JULIEN. AFP

Et pendant ce temps, l'urgence écologique prend la poussière

Faute de gouvernement, les dossiers environnementaux enlisés s'amoncellent dans les tiroirs du nouveau Premier ministre.

Une pile proéminente, oubliée du débat public depuis des mois. Sur le bureau du nouveau Premier ministre, Michel Barnier, patientent de nombreux dossiers environnementaux. Parmi les chantiers impératifs se trouvent, entre autres, le budget accordé à la transition écologique, le plan national d'adaptation au changement climatique et la «grande loi de programmation énergie-climat».

Traînent aussi de nombreuses feuilles de route et, plus important encore, des projets de loi censés esquisser un cap dans moult domaines: biodiversité, énergies vertes, transports, agriculture… L'enjeu est crucial, urgentissime. En 2015, la France s'est engagée à limiter le réchauffement en deçà d'1,5 °C en signant l'accord de Paris. Huit ans plus tard, le gouvernement s'est dit prêt à relever le défi d'abaisser de moitié ses émissions de CO d'ici à 2030. Sur ce point, les derniers chiffres pour 2023 sont encourageants. Avec une diminution de 5,8 % par rapport à 2022, le pays *«a connu, pour la première fois (hors crise Covid), un rythme de baisse de ses émissions de gaz à effet de serre dont l'ampleur – si elle se maintient – est cohérente avec une trajectoire de décarbonation»*, soulignait en juin le Haut Conseil pour le climat (HCC).

«Le retard de plus d'un an dans la publication des documents cadres entraîne des dérives de calendrier, un manque de clarté et d'appropriation des objectifs», prévenait le HCC. 2024 sera-t-elle l'année des régressions ou d'une reprise en main ambitieuse? Voici une liste non exhaustive des principales tâches auxquelles devra s'atteler le gouvernement Barnier si celui-ci veut éviter le scénario du pire.

LE BUDGET

Sans investissements financiers, pas de transformation écologique. *«Ni la rénovation des logements, ni l'essor du train, ni l'accompagnement des territoires ne seront possibles*, juge Bastien Cuq, responsable énergie au Réseau Action Climat (RAC). *Le renforcement des moyens en faveur de l'écologie, ainsi que la fin des subventions aux activités polluantes, sont des affaires urgentes.»*

LES LOIS ÉNERGIE-CLIMAT

Abandonnée en avril, la loi de programmation sur l'énergie et le climat (LPEC) a pourtant le rôle clé de définir les objectifs et les priorités d'action de la politique énergétique. Celle-ci devait être publiée avant le 1er juillet 2023. *«Il faut qu'elle remonte sur le haut de la pile. Aujourd'hui, Emmanuel Macron mise tout sur le nucléaire sans concertation avec l'Assemblée»*, critique Morgane Piederriere, du réseau associatif France Nature Environnement. De fait, ce texte qui fixe les budgets carbone et les trajectoires de décroissance des émissions par secteur, se fait attendre depuis mai 2023. *«Plusieurs points font débat, en particulier les leviers qui éviteraient que les besoins en biomasse* [bois et matières agricoles, ndlr] *dépassent ce que les sols français peuvent produire»*, relève Bastien Cuq. Même constat du côté de la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), qui aurait dû être actée l'été dernier. *«Sans direction claire, plusieurs travaux sont impactés, dont la détermination des zones d'accélération des énergies renouvelables»*, pointe-t-il encore.

LE PLAN NATIONAL D'ADAPTATION

Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique démissionnaire, avait promis – avec déjà un an de retard – un nouveau plan d'adaptation au changement climatique pour le début de l'été. Le texte, qui doit préparer la résilience de la France face à un réchauffement de 4 °C, est finalement passé à la trappe après la dissolution de l'Assemblée. Le ministre laisse un gros premier jet dans les tiroirs. Son successeur voudra-t-il s'en inspirer?

L'AGRICULTURE

Après la crise agricole qui a secoué le pays en début d'année, le gouvernement a cédé à de nombreuses exigences de la FNSEA, le premier syndicat agricole. Des mesures écologiques ont été revues à la baisse ces derniers mois, alors que le secteur reste l'un des plus gros émetteurs de CO_2 et a du mal à enclencher sa mue écologique. *«C'est encore un gros sujet*, rappelle Morgane Piederriere. *Une loi agricole devrait être proposée dans les mois à venir.»* Et d'ajouter qu'une proposition de loi agricole déposée en mai par le groupe des Républicains, dont est issu Michel Barnier, *«n'allait pas du tout dans la bonne direction»*.

LA BIODIVERSITÉ

C'est une des rares bonnes nouvelles. Adoptée en juin, la loi européenne sur la restauration de la nature est entrée en vigueur le 18 août. Le futur gouvernement doit planifier son application ces deux prochaines années. *«La nouvelle équipe devrait s'en emparer, car en octobre aura lieu la COP16 sur la biodiversité* [en Colombie], estime Morgane Piederriere. *L'Etat voudra sûrement avoir des choses à présenter.»*

LES TRANSPORTS

Parallèlement à l'électrification du parc automobile, le RAC et FNE espèrent que des investissements conséquents seront engagés dans le ferroviaire. Le financement des RER métropolitains, reste, par exemple, à définir. Aussi très attendue: la liste promise par Clément Beaune au temps où il était ministre des Transports contenant la dizaine de projets d'infrastructures, aujourd'hui considérés comme des accélérateurs de la crise climatique, à abandonner. Mais rien ne dit qu'un inventaire national a bien été dressé. Si tel a été le cas, le nouveau gouvernement s'en emparera-t-il?

LES MERS ET OCÉANS

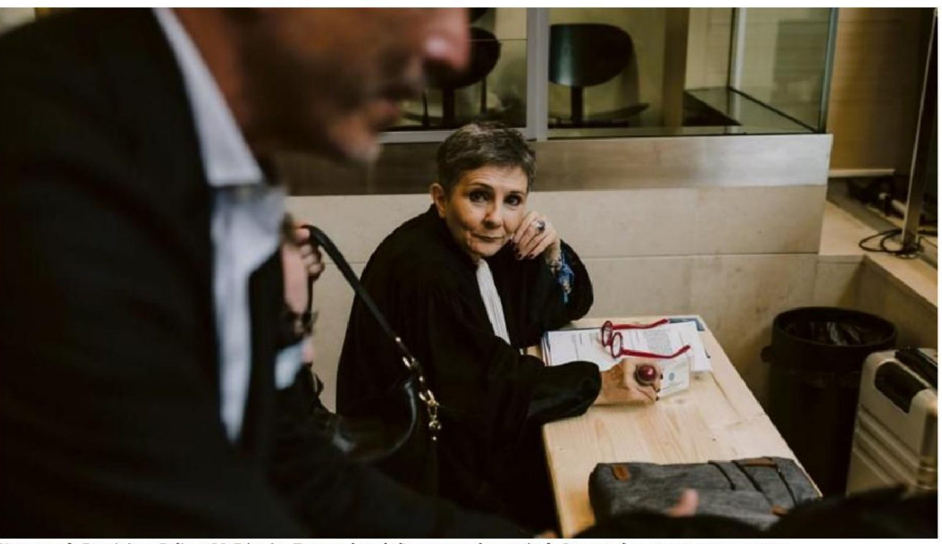
Comment faire cohabiter le tourisme, la pêche, la construction d'éoliennes et la protection des réserves naturelles dans les mers et les océans? C'est la grande question sur laquelle va devoir enfin se pencher le nouveau gouvernement. Pour prendre une décision, il pourra s'appuyer sur les conclusions de la Commission nationale du débat public, rendues fin juin, structure que Michel Barnier connaît parfaitement puisqu'il est à l'origine de sa création.

NINA GUÉRINEAU DE LAMÉRIE

LIBÉ.FR

Les avocats dénoncent «des comportements délictueux» à l'encontre des accusés de Mazan

Les conseils de Dominique Pelicot et des 50 autres accusés de l'affaire des viols de Mazan ont pris la parole lundi pour dénoncer les menaces et intimidations dont feraient l'objet leurs clients, notamment en ligne où des identités ont été dévoilées, et demander au président de la cour criminelle du Vaucluse de *«tout faire pour garantir la sérénité des débats».*



L'avocate de Dominique Pelicot, Me Béatrice Zavarro, lors de l'ouverture du procès, le 2 septembre. PHOTO ARNOLD JEROCKI

Procès des viols de Mazan: la «double facette» de **Dominique Pelicot**

La cour criminelle du Vaucluse a examiné lundi, en son absence, la personnalité du principal accusé issu d'une famille «dysfonctionnelle», qui présente une «déviance sexuelle» et des «besoins narcissiques».

Par
JULIETTE DELAGE
Envoyée spéciale à Avignon

Combien de Dominique Pelicot existe-t-il? Il y a celui qui s'avance péniblement dans le box vitré de la cour criminelle départementale du Vaucluse. Il est l'accusé, le maillon central du dossier des viols de Mazan, celui qui a orchestré – il le reconnaît – pendant plusieurs années les viols, par des dizaines d'inconnus recrutés sur Internet, de sa femme, Gisèle, qu'il plongeait dans un état comateux à grands coups de Temesta, un puissant anxiolytique. Lundi, le septuagénaire a les traits tirés, sa peau rougie s'écoule comme la cire d'une bougie. *«Mon client présente des difficultés médicales importantes»*, avertit en préambule son avocate, Béatrice Zavarro, évoquant *«une infection urinaire»* et un besoin impérieux de *«soins»*.

Le président accède à sa demande de dispense pour la journée. Fait rare, et face auquel personne ne semble s'émouvoir dans le prétoire, sa personnalité sera donc examinée en son absence, devant les 49 autres accusés qui écoutent en silence. Une enquêtrice et trois experts, psychologues et psychiatres, ont tour à tour retracé son parcours et décrypté sa personnalité *«en double facette»*, comme le résume la première d'entre eux, Marianne Douteau. *«Un clivage s'est produit entre ce qu'il souhaitait être et ce qu'il est vraiment»*, a-t-elle insisté à plusieurs reprises.

«Registre pervers». D'un côté, Dominique Pelicot le *«mari aimant»*, *«l'ami jovial»*, *«le père de famille»*, *«le patriarche respirant le bonheur […] sur lequel ses proches peuvent se reposer»*. De l'autre, Dominique Pelicot l'enfant blessé par *«un contexte familial complexe»*, par ce viol qu'il dit avoir subi d'un infirmier, à 9 ans, alors qu'il était hospitalisé. Dominique Pelicot *«le piètre gestionnaire»*, *«criblé de dettes»*, *«colérique»*, *«inspirant la crainte»*, *«ne supportant aucune contradiction»*. Dominique Pelicot qui, selon Annabelle Montagne, la psychologue chargée de son expertise, ne voit pas son épouse *«comme un sujet à part entière, à respecter»*, mais comme un objet lui permettant de *«satisfaire des besoins pulsionnels et narcissiques»*. *«Des caractéristiques de fixation érotique du registre pervers»*, précise-t-elle. Derrière ses deux avocats, son ex-femme, Gisèle Pelicot, dont il est officiellement divorcé depuis le 22 août, reste figée.

Une chose est certaine: si Dominique Pelicot, 74 ans, présente une *«déviance sexuelle ou paraphilie de type voyeurisme»*, selon plusieurs examens psychiatriques réalisés lors de l'enquête, il *«ne souffre d'aucune pathologie ou anomalie mentale»*. Il est né dans une famille *«dysfonctionnelle»*, dans laquelle *«plane le spectre des violences sexuelles sur les mineurs»*, explique Marianne Douteau. Sa mère a un fils et une fille d'un premier homme qui l'abandonne très vite. Le frère de ce dernier prend la jeune mère célibataire sous son aile et aura également deux enfants avec elle: Joël, puis Dominique. Une petite fille déficiente sera recueillie un peu plus tard par le couple, à laquelle le père adoptif aurait imposé des relations sexuelles pendant des années, selon la demi-sœur aînée de Dominique. Lors de l'entretien avec la psychologue, l'accusé décrira de son côté un géniteur *«violent, jaloux, égoïste, fainéant»*, le tenant pour responsable du *«cancer fulgurant qui a emporté sa mère, en 1986»*. Il dit s'être juré de ne *«jamais lui ressembler»*.

Si bien que, dans sa vie sociale, Dominique Pelicot s'attache à démontrer qu'il en est l'exact opposé. *«Il dit qu'il était important pour lui que son épouse soit libre, qu'elle ait une vie sociale, qu'elle puisse être coquette. Il dit aussi qu'il était très heureux quand il voyait qu'elle plaisait aux hommes. […] On peut dire qu'il en retire une satisfaction narcissique»*, souligne Marianne Douteau. Un autre mot revient souvent: *«Autocentré.»*

Huis clos. Les témoignages de plusieurs proches auprès de l'enquêtrice de personnalité ont dépeint un huis clos familial bien différent. Toutes les cases de la culture de l'inceste, telle qu'elle est décrite par Camille Kouchner dans *la Familia grande* sont cochées. Joël, le frère aîné de Dominique, assure que Gisèle *«semblait soumise à son mari, qu'elle n'avait pas de compte bancaire à elle»*, alors que c'est elle qui faisait *«bouillir la marmite»*. Elle rapportait un salaire fixe et lui, dont le parcours professionnel a été plus fluctuant, dépensait sans compter et s'occupait de tout. Un des fils Pelicot dit qu'*«il craignait son père, sa propension à s'emporter si on ne pensait pas comme lui»*, *«sa violence verbale»*. Il explique n'avoir jamais eu assez confiance pour laisser seuls ses propres enfants chez leurs grands-parents paternels, *«car il avait le sentiment que certaines limites du corporel n'étaient pas correctement posées»*. Petit, il rapporte par exemple que ses parents pouvaient avoir des relations sexuelles ensemble alors qu'il dormait dans leur chambre.

Quant à sa sexualité, Dominique Pelicot assume avoir *«toujours été très demandeur»*, rapporte la psychologue Annabelle Montagne. Il explique que son épouse *«ne suivant plus»*, il lui a proposé d'aller dans des clubs échangistes, ce qu'elle a dans un premier temps accepté, avant de finir par refuser catégoriquement. Il aurait alors commencé à explorer compulsivement des sites Internet et des tchats pornographiques. *«Tout ça doit venir du fait qu'on m'a beaucoup parlé d'échangisme, voir mon épouse avec quelqu'un m'a attiré. Comme je pouvais pas le faire naturellement, j'ai utilisé ce système honteux»*, dit-il à la psychologue. Dominique Pelicot devrait être interrogé ce mardi.





On a écouté la première de «la Dernière», la nouvelle émission de Guillaume Meurice

L'humoriste licencié de France Inter et plusieurs membres de la bande du *Grand Dimanche soir* qui ont trouvé refuge sur Radio Nova faisaient leur rentrée dimanche. Une première en direct et en public depuis le théâtre de l'Européen à Paris, trois mois après le licenciement de Meurice par Radio France, après sa blague du *«nazi sans prépuce»* pour qualifier Benyamin Nétanyahou. PHOTO DR



D'EST...

Le super-typhon Yagi a fait 59 morts dans le nord du Vietnam, d'après un nouveau bilan dressé lundi. La tempête, qui a atteint le Vietnam samedi dans les provinces de Quang Ninh et Haïphong, a provoqué l'effondrement de ponts, endommagé des usines et arraché les toits de tôle de maisons, avec des rafales dépassant les 149 km/h. Résultat, 1,5 million de personnes étaient encore privées d'électricité lundi. Dans la province de Yen Bai, la montée des eaux a atteint un mètre de hauteur et a poussé 2 400 ménages à se réfugier dans les étages supérieurs de leurs maisons. Avant de frapper le Vietnam, le typhon Yagi a traversé le sud de la Chine et les Philippines, faisant au moins 24 morts et des dizaines de blessés. Selon une étude publiée en juillet, les typhons de la région se forment désormais plus près des côtes, s'intensifient plus rapidement et restent plus longtemps au-dessus des terres en raison du changement climatique.



...EN OUEST

Des pluies torrentielles et des inondations ont fait au moins 11 morts et 9 disparus dans le sud du Maroc, selon le dernier bilan, en date de dimanche soir. Dix-sept régions et provinces ont été touchées, dont certaines habituellement semi-arides. Depuis vendredi, le sud et le sud-est du pays ainsi que certaines zones de l'Atlas sont touchées *«par une masse d'air tropical extrêmement instable, en raison de la position exceptionnelle du Front intertropical sur le sud du pays»*, a expliqué la Direction générale de la météorologie au Maroc. Ces conditions inhabituelles pour ces régions ont provoqué *«de fortes averses orageuses et des précipitations importantes, entraînant des crues de rivières»*. L'Algérie voisine a également été frappée, et deux personnes emportées par les flots étaient recherchées dimanche soir. Un front pluvieux de violence similaire a touché des zones désertiques comme dans le Sahara, selon des images publiées sur les réseaux sociaux.

Affaire de l'abbé Pierre: des lettres compromettantes mises au jour

RÉCIT

Près de deux mois après la publication d'un premier rapport mettant en cause l'abbé Pierre pour des faits d'agressions sexuelles commis entre la fin des années 70 et 2005 sur sept femmes (plus d'une vingtaine ont aujourd'hui parlé), la cellule investigation de Radio France a révélé lundi de nouveaux documents. Notamment des lettres de menace rédigées par le prêtre.

«Ravages». Dans une missive griffonnée fin 1955, Henri Grouès (le nom à l'état civil de l'abbé Pierre) s'adresse à un étudiant américain, Marshall Suther, quelques mois après son retour d'un séjour aux Etats-Unis: *«Tu promettais de ne plus te mêler de cette multitude de choses où tu ne sais accumuler que des ravages, chaos et infection,* écrit le religieux. *Sache que pas une récidive ne restera sans réponse, et s'il le faut [mes réponses seront] brutales, chirurgicales.»* Cependant les messages de l'abbé Pierre à l'étudiant, tels qu'ils sont cités et diffusés par Radio France, sont à prendre avec prudence. Selon les mêmes documents en possession de *Libération*, il s'agit de brouillons rédigés par Grouès, sans que l'on sache s'ils ont été envoyés.

Le séjour américain de l'abbé Pierre a viré, comme le révélait *Libé* début août, au désastre. Son comportement a été dénoncé par plusieurs femmes à New York, Chicago et Washington. Radio France affirme que Marshall Suther – qui a participé à l'organisation de la visite outre-Atlantique – avait alors prévenu un proche de l'abbé Pierre par courrier: *«J'ai vu tant de choses pendant le voyage, des façons d'agir du père comme individu. Je pense, par exemple, à Chicago, quand il avait été explicitement décidé que la condition de continuer le voyage, était que le père ne soit jamais seul. Il était d'accord et après [il disparaissait] pendant des heures.»*

Selon des documents consultés par *Libération*, la hiérarchie catholique était au courant du comportement problématique de l'abbé Pierre depuis les années 50. Il avait d'ailleurs été mis sous la surveillance d'un *socius*, un chaperon et conseiller spirituel, Jacques Monnier. *«Nous avons vu l'évêque de Grenoble* [le diocèse où l'abbé Pierre a été ordonné]. *Comme tout le monde, il souhaite que vous puissiez vous cacher un an. Ce serait une reprise de force morale et physique après votre secousse»*, écrit Monnier à l'abbé dans un courrier révélé lundi.

Le prêtre est interné en Suisse en 1958 pour des cures de sommeil. D'après l'historienne Axelle Brodiez-Dolino, interrogée par Radio France, *«la véritable raison de cet éloignement est bien la peur d'un scandale sexuel. L'Eglise avait besoin de l'abbé Pierre, qui redorait son image et sa popularité et ne pouvait pas se permettre qu'un tel scandale n'éclate»*. Dans un courrier daté de juin 1958, l'abbé est qualifié de *«grand malade»* par l'archevêque de Paris, le cardinal Feltin.

Au sein du mouvement Emmaüs, d'anciens cadres affirment auprès de Radio France que les pulsions du prêtre étaient connues et que consigne était donnée *«de ne pas laisser l'abbé Pierre seul avec une femme parce qu'il pouvait mal se comporter»*.

«Signes». L'un d'eux affirme que le dernier secrétaire particulier de l'abbé Pierre, Laurent Desmard, lui aurait confié en 2010, soit trois ans après la mort du prêtre, avoir été rodé pour éviter les agressions de l'homme d'Eglise sur les femmes. *«Il y avait des signes avant-coureurs: le visage et les yeux de l'abbé Pierre se transformaient. [Laurent Desmard] se tenait prêt à intervenir pour séparer physiquement l'abbé des femmes qu'il recevait.»* Des propos que dément toutefois l'ancien secrétaire.

Vendredi, un rapport du cabinet spécialisé Egaé a dévoilé qu'*«au moins 17 personnes supplémentaires ayant subi des violences de la part»* du prêtre avaient été identifiées. La Fondation Abbé-Pierre a annoncé dans la foulée sa décision de changer de nom.

Le mouvement Emmaüs International a annoncé lundi étudier une éventuelle indemnisation des victimes.

LÉONARD CASSETTE

Le périphérique parisien limité à 50 km/h dès le mois d'octobre

La maire de Paris, Anne Hidalgo, a prévenu lundi au micro de RTL que le périphérique parisien passerait à 50 km/h *«au 1er octobre»*: *«On y travaille depuis 2018, ce n'est pas un sujet nouveau»*, a souligné la socialiste, avant d'ajouter: *«On a des votes au Conseil de Paris sur le sujet, d'ailleurs très unanimes, dès 2018.»*

La mairie de Paris avait annoncé fin novembre dernier sa volonté de limiter la vitesse sur le périphérique à 50 km/h après les JO. Une mesure justifiée sur son site: *«Moins de pollution, environnementale et sonore, et plus de sécurité pour les usagers. […] Aujourd'hui, la vitesse médiane sur le périphérique est de 50 km/h la journée, de 30 à 45 km/h aux heures de pointe et de 60 km/h la nuit.»*

Le ministre des Transports en poste à l'époque de l'annonce, Clément Beaune, avait affirmé que l'Etat *«ne [validerait] pas»* cette mesure alors que la ministre de la Transition énergétique, Agnès Pannier-Runacher, avait dénoncé une mesure *«antisociale»* et susceptible selon elle de générer davantage de bouchons et donc d'émissions de CO_2. Mais l'adjoint écologiste à la voirie de la capitale, David Belliard, n'avait pas lâché, défendant *«une mesure de bien commun qui a un intérêt collectif»*.

Les tensions étaient aussi montées avec le préfet de police de Paris, Laurent Nuñez, qui avait martelé: *«Ça ne se fera pas sans moi, parce que le périphérique fait partie des voies sur lesquelles je peux imposer un certain nombre de prescriptions.»* La maire de Paris a bien la compétence pour décider de ce changement de vitesse sur l'anneau ceinturant la capitale, comme l'a rappelé David Belliard lundi matin sur France Bleu – *«c'est elle qui par un arrêté municipal peut décider de réduire la vitesse»* –, mais c'est le préfet de police de Paris qui a la gestion des radars routiers. De quoi rendre inopérant cet abaissement à 50 km/h. Interrogé au sujet de ces désaccords, David Belliard assure néanmoins: *«Je ne doute pas que nous allons parvenir à trouver les voies d'un accord commun.»*

En 2014, la vitesse avait déjà été réduite de 10 km/h, pour passer de 80 à 70 km/h sur l'anneau de 35 km qui ceint la capitale.



Disparition Mort d'Edmond Vidal, du gang des Lyonnais

Tout le monde l'appelait «Momon». Edmond Vidal, ancien braqueur et chef du gang des Lyonnais, est mort dans la nuit de dimanche à lundi des suites d'un cancer.

Né en 1946 dans une famille manouche, il avait grandi sur un terrain à Décines, dans la banlieue de Lyon. Au sein du gang des Lyonnais, une association de malfaiteurs à l'origine d'une trentaine de vols à main armée, Vidal est rejoint par des amis d'enfance, grecs, arméniens ou gitans. Le groupe devient célèbre au début des années 1970 pour une série de braquages élaborés. Le plus mémorable restera celui de l'hôtel des Postes de Strasbourg en 1971, où l'équivalent de 7 millions d'euros avait été dérobé sans la moindre résistance, après plus d'un an de repérages.

Lors du procès du gang en 1975, la perpétuité est requise contre Edmond Vidal, qui écope finalement de dix ans de prison. Libéré en 1986, il monte une affaire de tissus en gros dans la région lyonnaise. En 2011, sous les traits de Gérard Lanvin, il était la figure centrale du film d'Olivier Marchal *les Lyonnais*, qui retraçait la saga du gang. *(avec AFP)*

PHOTO LUC NOVOVITCH. AFP

Ligue de football professionnel

La crainte d'un «simulacre d'élection»

Le scrutin de ce mardi pour la tête de la LFP ne devrait pas échapper au président sortant, Vincent Labrune, pourtant largement critiqué pour sa gestion, avec des clubs en grande difficulté. Face à lui, Cyril Linette, repêché pour la forme.


Cyril Linette. PHOTO PIERRE LAHALLE. PRESSE SPORTS

Par **ADRIEN FRANQUE** et **GRÉGORY SCHNEIDER**

C'est une journée à la fois particulière et traditionnelle qui s'annonce pour le football français ce mardi, jour d'élection à la présidence de la Ligue de football professionnel (LFP). Une succession de crises a rattrapé l'instance. Sur les droits télé: 540 millions d'euros par an seulement alors que le président sortant, Vincent Labrune, claironnait pouvoir décrocher le milliard, et les deux diffuseurs choisis, DAZN et BeIn Sports, violemment critiqués par les fans. Crise de gouvernance ensuite avec un système de scrutin remis en question, puisque le président du RC Lens, Joseph Oughourlian, et celui du FC Nantes, Waldemar Kita, viennent de retirer leur candidature au conseil d'administration de la Ligue. Crise économique enfin, avec des clubs français (Strasbourg, Troyes…) vassalisés par leurs riches voisins anglais, quand ils ne disparaissent pas dans les divisions amateurs (Bordeaux). Deux hommes en lice: Vincent Labrune, en poste depuis 2020, et Cyril Linette, repêché pour la forme la semaine dernière.

Quel est l'enjeu du scrutin ?

Dans les faits, la Ligue professionnelle appartient aux présidents de club. Tout simplement parce que ce sont eux qui payent les joueurs, les entraîneurs, les arbitres, le personnel médical… Et plus ils payent, plus ils décident: rien ne peut se faire sans le président parisien Nasser al-Khelaïfi, par ailleurs à la tête du conseil d'administration de BeIn Sports, et ses affidés – les présidents de club Jean-Pierre Caillot (Reims), Laurent Nicollin (Montpellier), Pablo Longoria (Marseille), Pierre-Olivier Murat (Rodez), Bernard Joannin (Amiens)… Si Vincent Labrune est encore leur homme, et il n'y a aucune raison d'en douter, il sera réélu. *«Il aura 13 ou 14 voix, contre 3 ou 4 pour Linette,* se projette le président d'un club de Ligue 1. *C'est plié. Une vraie mascarade.»*

Au vrai, l'élection aurait dû être formellement jouée fin août, quand l'Union des acteurs du football (UAF, qui regroupe les «familles» que sont les arbitres, les entraîneurs, le personnel médical…) avait refusé de parrainer Cyril Linette et Gervais Martel, l'ancien président du RC Lens, rendant leurs candidatures impossibles. Le tollé qui s'en était suivi, ainsi que l'intervention diversement appréciée de la ministre des Sports, Amélie Oudéa-Castéra, avaient poussé l'UAF à requalifier Linette pour mettre les formes. Et éloigner le spectre d'une élection verrouillée de longue date par les dirigeants en place. *«Oudéa-Castéra se fout du monde,* peste Jean-Michel Roussier, président du Havre AC. *Elle connaissait la situation depuis longtemps et elle aurait très bien pu faire pression pour repousser l'élection le 10 octobre, ou le 10 novembre.» «Si Linette a été repêché et pas Martel, c'est parce qu'il avait le numéro de portable de la ministre,* persifle le président de club déjà cité. *Et parce que Linette a promis de faire place nette et de quitter le conseil d'administration de la Ligue s'il n'est pas élu président, ce que Martel aurait refusé de faire. C'est discrétionnaire, et pas bien sérieux.»* Une mafia, la ligue pro?

«Non, mais il n'y a pas beaucoup de démocratie interne, témoigne un bon connaisseur de l'instance. *Au conseil d'administration, il n'y a pas de débat, c'est une chambre d'enregistrement. Il faut faire la critique du système, pas celle de Labrune. Et ce système n'est pas collégial. Il n'y a pas de femme déjà, que des mecs testostéronés. Ce ne sont pas des joueurs de casino, mais des gens qui ont de l'ampleur, avec de très belles réussites professionnelles pour certains. Mais dès qu'ils discutent entre eux, ils laissent leur cerveau à l'entrée.»* Rares sont les voix discordantes. Vendredi, Oughourlian s'est tout de même fendu d'un message cinglant sur LinkedIn pour annoncer qu'il ne candidaterait pas à une nouvelle place au conseil d'administration de la LFP, *«alors qu'un simulacre d'élection se profile».*

> «Ce système n'est pas collégial. Il n'y a pas de femme déjà, que des mecs testostéronés. […] Ce ne sont pas des joueurs de casino mais dès qu'ils discutent entre eux, ils laissent leur cerveau à l'entrée.»
> **Un connaisseur de la LFP**

Quel est le bilan de Vincent Labrune ?

La baisse récente des droits télé obstrue forcément le paysage: 500 millions d'euros par saison pour les 18 clubs de L1 et 40 millions pour les clubs de L2 (desquels il faut déduire les impôts, les frais de fonctionnement de la LFP et les 13% dus au fonds d'investissement luxembourgeois CVC), c'est un fiasco. Vincent Labrune s'en est défendu dans *l'Equipe*, arguant d'une *«stratégie de communication pragmatique»*: *«Si quelqu'un veut vendre son appartement 100 000 euros, il dit plutôt qu'il vaut 120 000 que 80 000…»* Toutes les personnes contactées à la Ligue ou dans les clubs pointent surtout une *«erreur mortelle»* (un président de Ligue 1) qui datait de son début de mandat. Quand Mediapro a fait défection en 2020, permettant à Amazon de diffuser la Ligue 1 au rabais, Labrune a refusé de renégocier à la baisse le contrat en cours de Canal +, qui diffusait alors trois matchs. *«Il a surtout sous-estimé à ce moment-là la volonté jusqu'au-boutiste du patron de la chaîne, Vincent Bolloré, de mettre la LFP à genoux pour le lui faire payer»,* estime le président de Ligue 1.

Et si certains présidents de club s'étaient félicités de la cession à vie de 13% des recettes de la Ligue au fonds d'investissement CVC, contre





Vincent Labrune. PHOTO CORENTIN FOHLEN. DIVERGENCE

De l'autre BeIn Sports, diffuseur exclusif de la Ligue 2, fait face à une fronde des supporteurs qui reprochent à la chaîne d'avoir déplacé les matchs du samedi au vendredi cette saison. Banderoles «BeIn Sports tue la Ligue 2», lasers lumineux visant les caméras pour gêner la retransmission…
Le patron du média franco-qatari, Florent Houzot, n'a pas calmé le jeu dans un entretien à *Challenges*: *«Le vendredi soir, on ne peut pas dire que ce ne soit pas le week-end. Je regrette que les clubs ne soutiennent pas plus BeIn.»* Des clubs qui ont validé ce nouveau calendrier. En attendant, BeIn n'a toujours pas effectué son premier versement pour ces droits télé, pourtant attendu le 30 août. Inquiétant?
Du côté de DAZN, le PDG français, Brice Daumin, s'est lamenté dans *le Parisien* du piratage croissant des matchs – le réseau social Telegram et l'IPTV (deux moyens d'accéder à des streams illégaux) ont enregistré des scores d'audience phénoménaux lors des premières journées de championnat. Une manière de confondre *«causes et effets»*, comme l'estime Joseph Oughourlian? Les dirigeants de la plateforme et la LFP ont en tout cas prévu de faire un premier point mardi. Certains soupçonnent une tentative de renégociation du contrat. Lundi, DAZN a en tout cas revu sa copie en annonçant des tarifs promotionnels pour ses abonnements, avec notamment une offre à 20 euros mensuels avec engagement de douze mois.

Quel avenir pour les clubs français?

Près de 250 millions d'euros (CVC, frais de fonctionnement, taxes diverses…) doivent être retirés aux 540 millions qui seront ventilés aux clubs français, et selon un principe très inégalitaire: les sept premiers au classement seront beaucoup mieux servis, une prime à la qualification européenne qui laisse de fait les autres dans les marges du foot hexagonal.
«Ça devient absurde de mettre sur le même terrain le Stade rennais [adossé à son puissant actionnaire François Pinault] *et le SCO d'Angers,* estime un entraîneur exerçant en Ligue 1. *La disproportion est telle… On voudrait faire la preuve par l'absurde qu'une ligue européenne fermée regroupant les gros clubs de chaque pays est inévitable qu'on ne s'y prendrait pas autrement. Vous voulez que je vous dise? On y va tout droit.»*
«Bien sûr que c'est inévitable, renchérit le président de Ligue 1. *L'actionnariat traditionnel a vécu. Marc Keller* [le président du RC Strasbourg] *s'est fait démolir quand il a vendu à BlueCo* [un consortium qui possède d'autres clubs, dont le Chelsea FC] *mais il a sauvé son club. La multipropriété, les fonds d'investissement… Tu ne peux plus faire autrement.» «La notion de club défendant un terroir n'a plus lieu d'être,* reprend l'entraîneur. *Le passage de la Ligue 1 de 20 à 18 en 2023 avait déjà ce sens-là. Mais aujourd'hui, qui s'en soucie?»*

1,5 milliard d'euros pour éponger les dettes héritées de la crise du Covid comme de l'impéritie des dirigeants, le contrat fait désormais l'objet d'une enquête judiciaire. Au passage, Labrune en a profité pour empocher, selon *l'Equipe*, une prime de 3 millions d'euros tout en multipliant son salaire par quatre, de 400 000 euros annuels à 1,2 million. Une augmentation tranquillement validée par les présidents.
«C'est un charmeur de serpents, explique un membre du conseil d'administration de la LFP, qui juge que Labrune a réussi la première moitié de son mandat mais raté la fin. *Il y a du Bernard Tapie en lui. Quand il s'est présenté en 2020 à la présidence, Nasser al-Khelaïfi était vent debout contre lui. Maintenant, ils sont comme les deux doigts de la main.* [L'ex-président de l'Olympique lyonnais] *Jean-Michel Aulas pareil. Labrune a cette capacité à créer de la relation, à emmener les gens avec lui.»*
«Son bilan est consternant, recadre un dirigeant de Ligue 1. *Je le connais depuis longtemps. Dans le foot, c'est Robert Louis-Dreyfus* [milliardaire franco-suisse devenu actionnaire principal de l'OM en 1996] *qui l'a fait, en le prenant comme conseiller en communication à l'OM en 2003. Encore aujourd'hui, on a l'impression que Louis-Dreyfus* [mort en 2009] *demeure son modèle: le goût des très grands bourgognes, le poker, l'excitation du fils de bonne famille qui s'encanaille en fréquentant des voyous… Labrune a tout fait comme lui. Mais Louis-Dreyfus jouait avec son propre blé. Labrune, lui, joue avec l'argent du foot français.»*
Le nouveau siège de la LFP totalement surdimensionné dans le XVII^e arrondissement de Paris, acquis pour 131 millions d'euros hors frais de rénovation (alors qu'il avait été acheté 73 millions trois ans et demi plus tôt), installe aussi l'idée d'une déconnexion à l'heure où certains dirigeants de club expliquent, en off, être au bord de la faillite. Après, Labrune n'a jamais marché seul. *«Quand Amazon prend les droits au rabais en 2020 après le fiasco Mediapro, Aulas avait une fascination pour eux,* raconte un observateur. *Genre "c'est Jeff Bezos, à nous les dollars". Mais c'est justement parce que c'est Jeff Bezos qu'il fallait se méfier. Parce qu'il s'en fiche, de la Ligue 1.»* De fait, Amazon s'est envolé.
En face, Cyril Linette, ex-DG de *l'Equipe* et du PMU, prône une cure d'austérité pour remettre d'équerre les finances des clubs, ou un travail patient du «produit» (la Ligue 1) pour doper son attractivité auprès des diffuseurs… Bon connaisseur des négociations de droits sportifs, en tant qu'ancien patron des sports de Canal+, l'homme est aussi poussé par une vague de sympathie sur les réseaux sociaux et dans les médias, RMC en tête. Du côté des décisionnaires, il semble surtout perçu comme naïf, avec une candidature bien tardive: *«Il aurait dû se lancer il y a six mois et pas le mois dernier,* indique un détracteur du côté de la LFP. *En l'espèce, Labrune a respecté les procédures, même si elles sont critiquables.»* Enfin, s'il fait valoir un CV de manager chevronné, il est moins reluisant quand on y regarde de près: après avoir quitté *l'Equipe* par la fenêtre en plein milieu d'un plan social qu'il avait lancé, il s'est fait sortir du PMU avec fracas, s'étant mis tout le monde à dos après avoir été accusé d'une volte-face sur un projet immobilier.

Et les diffuseurs dans tout ça?

C'est déjà la guerre. D'un côté, le mot d'ordre «Boycott DAZN» s'est répandu sur les réseaux sociaux dès l'annonce des prix d'abonnement de la plateforme britannique (30 euros mensuels avec engagement de douze mois, 40 euros sans).

Annonces légales

legales-libe@teamedia.fr 01 87 39 84 00

Libération est officiellement habilité pour l'année 2024 pour la publication des annonces légales et judiciaires par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements 75/93/94 pour le print. Et pour le digital 13/75/78/91/93/94. La tarification au caractère (espace inclus) des annonces judiciaires et légales est définie par l'arrêté du ministère de la Culture et la Communication du 19 novembre 2023. La tarification est la suivante pour les département d'habilitation de LIBERATION : Constitution de sociétés civiles et commerciales : tarif forfaitaire : Société anonyme (SA) 379 € HT - Société par actions simplifiée (SAS) 189€ HT - Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU) 135 € HT - Société en nom collectif (SNC) 210 € HT - Société à responsabilité limitée (SARL) 141 HT - Société à responsabilité limitée unipersonnelle (dite « entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée », EURL) 118€ HT. Nomination des liquidateurs des sociétés civiles ou commerciales 210 € HT - CLOTURE de sociétés civiles ou commerciales : 106 € HT. LES TARIFS annonces légales au caractères (espace inclus) Hors constitutions et nominations des liquidateurs, clôtures : 75/94/93 (0,232 € HT).

93 SEINE-SAINT-DENIS

Enquête Publique

ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL (EPT) PLAINE COMMUNE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PRÉALABLE A LA MODIFICATION N°1 DU RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL (RLPI) DE PLAINE COMMUNE

du 30 septembre 2024 à 9h00
au 30 octobre 2024 à 17h00 inclus

La modification n°1 du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) de l'Etablissement Public Territorial (EPT) Plaine Commune vise à corriger des erreurs matérielles, préciser certaines dispositions du règlement et intégrer les évolutions de la règlementation nationale.

Par un arrêté N° 24/301 du 17 juillet 2024, il est procédé à une enquête publique portant sur la modification n°1 du Règlement Local de Publicité intercommunal de l'EPT Plaine Commune, pour une durée de 31 jours consécutifs.

L'enquête se déroulera du 30/09/2024 à 9h00 au 30/10/2024 à 17h00 inclus.

Le siège de l'enquête est fixé au siège de l'EPT Plaine Commune, 21 avenue Jules Rimet 93200 SAINT-DENIS.

Cet avis sera publié en ligne sur le site internet de l'EPT Plaine Commune, sur celui des neuf communes membres et à l'adresse suivante ***https://www.registre-numerique.fr/modif-1-rlpi-plaine-commune***, quinze jours avant le début de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci.

Monsieur Jean-Luc DECOBERT, comptable public retraité, et Madame Marianne BRUTINOT, assistante sociale retraitée, ont été respectivement désignés en qualité de commissaires enquêteurs titulaire et suppléant par le Premier Vice-Président du Tribunal Administratif de Montreuil.

Le dossier d'enquête et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur seront à disposition :

- au siège de l'enquête, dans les bureaux de l'EPT Plaine Commune, 21 avenue Jules Rimet – 93 200 SAINT-DENIS ;
- dans chacune des 9 communes membres et au Service Territorial de l'Urbanisme Règlementaire – Secteur Nord,

pendant 31 jours consécutifs, à compter du 30/09/2024 à 9h00 et jusqu'au 30/10/2024 à 17h00 inclus, aux jours et heures d'ouverture suivantes :

Siège de l'EPT Plaine Commune : 21 avenue Jules Rimet – 93 200 SAINT-DENIS – du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 ;

Ville d'Aubervilliers :

- Direction de l'Urbanisme - 120 bis rue Henri Barbusse – 93 300 AUBERVILLIERS – le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h15 à 17h et le mercredi de 9h à 12h30 et de 13h15 à 17h ;
- Hôtel de Ville - 2 rue de la Commune de Paris - 93300 AUBERVILLIERS – le samedi de 8h30 à 12h30 ;

Ville d'Epinay-sur-Seine : Hôtel de Ville - 1-3 rue Quétigny - 93800 EPINAY-SUR-SEINE, le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h30, le mardi de 9h15 à 12h et de 13h15 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h ;

Ville de La Courneuve : Pôle administratif Mécano - 58 avenue Gabriel Péri / 3 mail de l'Egalité - 93120 LA COURNEUVE, le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 16h45 au Service Territorial de l'Urbanisme Réglementaire et le samedi de 8h30 à 12h à l'accueil du Pôle administratif Mécano ;

Ville de L'Ile-Saint-Denis : Hôtel de Ville provisoire - 2 bis quai de la Marine – 93450 l'ILE-SAINT-DENIS, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h ;

Service Territorial de l'Urbanisme Réglementaire - Secteur Nord : 1-3 rue d'Amiens – 93380 PIERREFITTE-SUR-SEINE, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h ;

Ville de Pierrefitte-sur-Seine : Hôtel de Ville - 2, place de la Libération - 93380 PIERREFITTE-SUR-SEINE, le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h15, le jeudi de 13h30 à 17h15 et le samedi de 8h30 à 11h45 ;

Ville de Stains : Hôtel de Ville - 6 avenue Paul Vaillant-Couturier - 93240 STAINS, le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 17h15, le mardi de 13h30 à 17h15 et le samedi de 8h45 à 11h45 ;

Ville de Villetaneuse : Hôtel de Ville - 1 Place de l'Hôtel de Ville, 93430 VILLETANEUSE, le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, le jeudi de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00 ;

Ville de Saint-Denis :

- Service Territorial de l'Urbanisme Réglementaire - Immeuble Saint-Jean - 6 rue de Strasbourg (2ème étage, bureau d'accueil) 93200 SAINT-DENIS, le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 et le jeudi de 8h30 à 12h00 ;
- Hôtel de Ville - Place Victor Hugo - 93200 SAINT-DENIS, le samedi de 8h30 à 12h00 ;

Ville de Saint-Ouen-sur-Seine : Centre Administratif Fernand Lefort - 6 place de la république - 93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 au 3ème étage et le samedi de 9h00 à 11h30 au rez-de-chaussée ;

Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne à sa demande et à ses frais, à compter de l'ouverture de l'enquête publique et jusqu'à son terme. La demande doit être formulée par écrit auprès du Président de l'Etablissement Public Territorial Plaine Commune – Direction de l'urbanisme règlementaire – 21 avenue Jules Rimet – 93 200 SAINT-DENIS.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations durant l'enquête :

- sur les registres d'enquête disponibles aux adresses, jours et horaires mentionnés ci-dessus
- sur le registre dématérialisé d'enquête publique à l'adresse suivante ***https://www.registre-numerique.fr/modif-1-rlpi-plaine-commune*** ;
- ou les adresser par écrit à l'adresse suivante : Le commissaire enquêteur – Enquête publique de la modification n°1 du RLPi / Etablissement Public Territorial Plaine Commune – 21 avenue Jules Rimet – 93218 SAINT-DENIS CEDEX ;
- ou les adresser par mail à l'adresse suivante : ***modif-1-rlpi-plaine-commune@mail.registre-numerique.fr*** ;

ce avant la clôture de l'enquête.

Une tablette numérique sera également mise à disposition du public au siège de l'EPT Plaine Commune, sur laquelle le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations. Cette tablette numérique sera disponible à compter du 30/09/2024 à 9h00 et jusqu'au 30/10/2024 à 17h00 inclus, au siège de l'EPT Plaine Commune aux jours et horaires listés ci-dessus.

Le registre dématérialisé d'enquête publique ainsi que l'intégralité du dossier d'enquête publique seront également disponibles via le site internet de l'EPT Plaine Commune et à l'adresse suivante ***https://www.registre-numerique.fr/modif-1-rlpi-plaine-commune***, pendant la durée de l'enquête publique du 30/09/2024 à 9h00 et jusqu'au 30/10/2024 à 17h00 inclus. Les observations, propositions et contre-propositions faites dans les registres papier et par écrit y seront versées.

Le commissaire enquêteur recevra le public au siège de Plaine Commune (siège de l'enquête), à la mairie de La Courneuve et au Service Territorial de l'Urbanisme Réglementaire - Secteur Nord aux jours et heures suivants :

Siège de l'EPT Plaine Commune : 21 avenue Jules Rimet – 93 200 SAINT-DENIS, **le lundi 30 septembre 2024 de 9h00 à 12h00** – Salle Le Clos 3ème étage ;

Ville de La Courneuve : Pôle administratif Mécano - 58 avenue Gabriel Péri / 3 mail de l'Egalité - 93120 LA COURNEUVE, **le samedi 12 octobre 2024, de 9h00 à 12h00** – Bureau 0.03 au rez-de-chaussée ;

Service Territorial de l'Urbanisme Réglementaire - Secteur Nord : 1-3 rue d'Amiens – 93380 PIERREFITTE-SUR-SEINE, **le mercredi 16 octobre 2024 de 14h00 à 17h00** – Salle CTT Nord – UCPI ;

Siège de l'EPT Plaine Commune : 21 avenue Jules Rimet – 93 200 SAINT-DENIS, **le mercredi 30 octobre 2024 de 14h00 à 17h00** – Salle Le Clos 3ème étage.

La personne responsable du projet est le Président de l'Etablissement Public Territorial Plaine Commune.

Dans un délai de 30 jours à compter de la date de clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur transmettra au Président de l'EPT Plaine Commune le dossier d'enquête publique, les registres et les pièces annexées accompagnés de son rapport et de ses conclusions motivées. Il transmettra simultanément une copie du rapport et de ses conclusions motivées à Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Montreuil.

A l'issue de l'enquête, le public pourra consulter pendant un an le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur au siège de Plaine Commune (sur rendez-vous), sur le site internet de l'EPT Plaine Commune et à l'adresse suivante ***https://www.registre-numerique.fr/modif-1-rlpi-plaine-commune***.

Après l'enquête, le projet de modification n°1 du Règlement Local de Publicité intercommunal pourra éventuellement être modifié pour tenir compte des avis recueillis, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur.

L'autorité compétente pour prendre cette décision est l'assemblée délibérante de l'EPT de Plaine Commune. Elle prendra la forme d'une délibération du Conseil de Territoire.

EP 24-422 / contact@publilegal.fr

LIVRES - REVUES

Agrégé et Docteur en philosophie, **Alain VINSON,** qui a été, durant près de 40 ans, professeur de philosophie à LAON, met gratuitement à la disposition de ses anciens élèves (et de lecteurs intéressés), sur le site internet **https://www.alainvinson-philosophie.fr** en PDF et au format A4, dix livres: six de philosophie (reprenant notamment les nombreux articles qu'il a publiés dans différentes revues de philosophie) et quatre de nature plus littéraire (consacrés à des récits, des contes et des poèmes).

À LA TÉLÉ CE SOIR

TF1
21h10. Koh-Lanta. Télé-réalité. La Tribu Maudite. Présenté par Denis Brogniart. **23h40. Canap 79.** Magazine.

FRANCE 2
21h05. Au cœur des Jeux : La suite. Documentaire. **21h50. Au cœur des Jeux : La suite.** Documentaire. **22h40. L'album des Jeux Paralympiques.** Magazine.

FRANCE 3
21h05. La stagiaire. Série. Les larmes du clown. Toujours plus haut. **22h45. La stagiaire.** Série. Retour à la nature. Le sauveur.

CANAL+
21h10. Bonnard, Pierre et Marthe. Biopic. Avec Cécile de France, Vincent Macaigne. **23h10. Clique.** Magazine.

ARTE
20h55. Le travail forcé sous l'Allemagne nazie. Documentaire. Une jeunesse perdue. **21h50. Le travail forcé sous l'Allemagne nazie.** Documentaire. 2 épisodes.

M6
21h10. 9-1-1. Série. Qui suis-je ?. Very bad amnésie. **22h45. 9-1-1.** Série. Jamais je ne t'oublierai. Instinct animal. Nouveaux départs. Chimney, ce héros.

FRANCE 4
21h00. Ravel - La grande soirée de ballets. Danse. **22h25. Le songe d'une nuit d'été.** Danse. À l'opéra de Lille.

FRANCE 5
21h05. Discount, le prix à payer. Documentaire. **22h00. Le camembert nous ouvre sa boîte. 22h50. C ce soir.**

PARIS PREMIÈRE
21h00. Le prénom. Comédie. Avec Patrick Bruel, Valérie Benguigui. **22h55. La totale !.** Film.

TMC
21h25. 90' Enquêtes. Magazine. Déstockeurs, discounters, colis surprises : les nouveaux rois des bonnes affaires ?. **22h45. 90' Enquêtes.** Magazine.

W9
21h10. Le bonheur des uns…. Comédie. Avec Vincent Cassel, Bérénice Béjo. **23h10. Les petits mouchoirs.** Film.

NRJ12
21h10. Nom de code : Hot dog. Comédie. Avec Til Schweiger. **23h10. Night run.** Film.

C8
21h20. Peur sur la ville. Policier. Avec Jean-Paul Belmondo, Charles Denner. **23h35. Le cercle rouge.**

TFX
21h05. Charlie's Angels. Action. Avec Kristen Stewart, Naomi Scott. **23h15. Miss détective.** Film.

CSTAR
21h10. La folie du camping-car. Documentaire. Épisode 5. **23h05. La folie du camping-car.** Documentaire. Épisode 4.

TF1 SÉRIES FILMS
21h00. Camping Paradis. Série. Retrouvailles au camping (Parties 1 & 2). Avec Laurent Ournac. **22h55. Camping Paradis.** Série.

6TER
21h10. L'Incroyable Hulk. Fantastique. Avec Edward Norton, Liv Tyler. **23h10. Les Reines de la route.**

CHÉRIE 25
21h05. Snapped : disparitions inquiétantes. Documentaire. Alice Donovan. Melissa Duran. **22h55. Snapped : les femmes tueuses.** Magazine.

RMC STORY
21h10. Alien Fiction. Documentaire. 2 épisodes. **23h10. Alien Fiction.** Documentaire.

LCP
20h30. Débatdoc. Documentaire. Propagande, les nouveaux manipulateurs. **21h30. Débatdoc - Le débat.** Magazine. **22h00. Sens Public.**

MARDI 10

Le temps est calme, mais frais et brumeux. Vent fort en Méditerranée.

L'APRÈS-MIDI Le temps reste calme, mais les nuages sont abondants dans le nord du pays. Le vent continue à souffler fort en Méditerranée. En fin de journée, une perturbation apporte des pluies près de la Manche. Le temps est sec ailleurs.



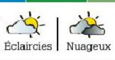
MERCREDI 11

La perturbation arrivée la veille au soir par la Manche gagne rapidement les régions centrales. Des averses se produisent au nord-ouest. Le temps est calme du sud-ouest aux Alpes et à la Méditerranée.

L'APRÈS-MIDI La perturbation s'étire du sud-ouest aux frontières de l'est avec des pluies. Des averses se déclenchent au nord-ouest.



-10/0° | 1/5° | 6/10° | 11/15° | 16/20° | 21/25° | 26/30° | 31/35° | 36/40°









Soleil | Éclaircies | Nuageux | Pluie | Couvert | Orage | Pluie/neige | Neige

Agitée | Peu agitée | Calme | Fort | Modéré | Faible

FRANCE	MIN	MAX	FRANCE	MIN	MAX	MONDE	MIN	MAX
Lille	11	17	Lyon	14	20	Alger	20	27
Caen	11	19	Bordeaux	15	21	Berlin	14	19
Brest	15	18	Toulouse	16	21	Bruxelles	13	17
Nantes	10	18	Montpellier	17	26	Jérusalem	20	31
Paris	12	18	Marseille	18	24	Londres	11	19
Strasbourg	14	19	Nice	19	28	Madrid	15	30
Dijon	13	17	Ajaccio	17	25	New York	14	23

Libération

www.liberation.fr
113, avenue de Choisy, 75013 Paris
tél. : 01 88 47 98 80
contact@liberation.fr

Edité par la SARL Libération
SARL au capital de 23 243 662 €
113, avenue de Choisy, 75013 Paris
RCS Paris : 382.028.199

Principal actionnaire
Presse Indépendante SAS

Cogérants
Dov Alfon, Amandine Bascoul-Romeu

Directeur de la publication
Dov Alfon

Directeur de la rédaction
Dov Alfon

Directeur délégué de la rédaction
Paul Quinio

Directrices adjointes de la rédaction
Stéphanie Aubert, Lauren Provost, Alexandra Schwartzbrod

Directeur artistique
Nicolas Valoteau

Rédacteurs en chef
Michel Becquembois (spéciaux), Frédéric Béziaud (prépresse), Laure Bretton (JO), Gilles Dhers (pilotes web), Christian Losson (enquête), Eve Roger (actu)

Rédacteurs en chef adjoints
Lilian Alemagna (France), Anne-Laure Barret (environnement), Lionel Charrier (photo), Cécile Daumas (L), Sonia Delesalle-Stolper (monde), Fabrice Drouzy (suppléments), Yoann Duval (forums), Matthieu Ecoiffier (idées), Quentin Girard (modes de vie), Cédric Mathiot (checknews), Camélia Paugam (actu), Didier Péron (culture)

ABONNEMENTS
Site : abo.liberation.fr
abonnement@liberation.fr
tarif abonnement 1 an France métropolitaine : 384€
tél. : 01 55 56 71 40

PUBLICITÉ
Libé plus
113, avenue de Choisy, 75013 Paris
publicite@liberation.fr

PETITES ANNONCES & CARNET
10, bd de Grenelle 75015 Paris
tél. : 01 87 39 80 20
annonces@teamedia.fr

IMPRESSION
Midi Print (Gallargues), POP (La Courneuve), Nancy Print (Jarville), CILA (Héric)
Imprimé en France

ACPM
LE TRI + FACILE

Membre de l'ACPM.
CPPAP : 1125 C 80064.
ISSN 0335-1793.
Origine du papier : France
Taux de fibres recyclées : 100 % Papier détenteur de l'Eco-label européen N° FI/37/01

Indicateur d'eutrophisation :
PTot 0.009 kg/t de papier
La responsabilité du journal ne saurait être engagée en cas de non-restitution de documents.
Pour joindre un journaliste par mail : initiale du prénom.nom@liberation.fr

SUDOKU 5371 MOYEN

		2	5	9	6	8		4
8	4						3	
6		1				2		7
2			9		1			3
9				4				8
5			2		8	4		9
7		9				3		1
	2					6	8	
		8	3	6	4	7	9	

SUDOKU 5371 DIFFICILE

					8		1	
	8	4	6	5		3		2
7				2			6	
	5				6			7
	4	7				1	3	
1			7				8	
	3			9		6		
8		1		6	3		5	
	7		2					



Solutions des grilles précédentes

MOYEN

1	8	2	3	4	6	9	5	7
3	4	5	9	2	7	1	8	6
6	7	9	5	1	8	2	3	4
4	5	3	7	8	2	6	9	1
7	6	1	4	9	3	8	2	5
9	2	8	6	5	1	7	4	3
5	3	6	8	7	9	4	1	2
8	1	4	2	6	5	3	7	9
2	9	7	1	3	4	5	6	8

9	2	7	8	6	5	3	1	4
4	1	3	9	2	7	5	6	8
5	8	6	4	1	3	7	9	2
7	9	2	1	3	6	8	4	5
1	3	5	2	4	8	6	7	9
6	4	8	5	7	9	1	2	3
3	7	4	6	5	2	9	8	1
8	5	1	7	9	4	2	3	6
2	6	9	3	8	1	4	5	7

DIFFICILE



Des femmes à Kandahar, dans le sud de l'Afghanistan, le 3 septembre. PHOTO SANAULLAH SEIAM. AFP

Ne laissons pas les talibans condamner les Afghanes au silence

Pendant que de nouvelles lois interdisent aux femmes de parler dans l'espace public en Afghanistan, celles qui dénoncent le régime taliban sont menacées de mort. Des militantes féministes appellent à une mobilisation générale.

Le 15 août 2021, les talibans reprenaient le contrôle de l'Afghanistan, plongeant le pays dans un régime de terreur où les femmes étaient à nouveau privées de droits durement acquis. La veille encore, des millions de filles fréquentaient l'école et l'université, des femmes siégeaient au Parlement, occupaient des postes de ministre, de juge ou d'enseignante. L'art, la politique, la culture et l'économie leur étaient accessibles. Ces droits leur ont été brutalement retirés.
En trois ans, les talibans ont publié au moins 52 décrets instaurant un régime confinant les femmes dans l'isolement et l'oppression et si, dans un premier temps, de très nombreux Etats se sont mobilisés pour leur apporter un soutien, leur offrir l'asile, aujourd'hui leur silence et leur inaction les abandonne à la merci de ceux qui sont devenus leurs tortionnaires.
Le 21 août, en imposant de nouvelles lois interdisant aux femmes de parler, chanter, ou réciter de la poésie en public, tout en les obligeant à couvrir entièrement leur corps y compris le visage, les talibans ont encore durci ce que l'on se doit de qualifier d'«apartheid de genre». Ces mesures, promulguées par le ministère pour la Promotion de la vertu et la Prévention du vice, sous l'autorité du chef suprême Haibatullah Akhundzada, prévoient des sanctions allant de la confiscation de biens à l'emprisonnement.

DES INTERDICTIONS DEVENUES DES LOIS

L'article 13 de cette nouvelle loi définit précisément la tenue et le comportement des femmes dans l'espace public : *«1. La couverture de tout le corps de la femme est obligatoire. 2. Cacher le visage de la femme par crainte de la tentation est nécessaire. 3. La voix des femmes (chanter à haute voix, réciter des chants religieux et lire des textes en public) est considérée comme une partie intime. 4. Les vêtements des femmes ne doivent pas être fins, courts ou moulants. 5. Les femmes musulmanes sont obligées de cacher leur corps et leur visage aux hommes étrangers. 6. Couvrir les femmes musulmanes et vertueuses face aux femmes infidèles et corrompues est obligatoire par crainte de la tentation. 7. Il est interdit pour les hommes adultes étrangers de regarder le corps et le visage des femmes, et vice versa. 8. Si une femme adulte sort de chez elle pour un besoin urgent, elle est obligée de couvrir sa voix, son visage et son corps.»* Nombre de prescriptions étaient déjà appliquées par les talibans. Des jeunes filles ont été arrêtées au cours de ces trois dernières années pour ne pas avoir respecté le port du voile et certaines d'entre elles ont disparu avant que leur corps sans vie soit retrouvé devant le domicile de leurs parents. Aujourd'hui, ces interdictions ont été élargies et ont valeur de loi.
En parallèle à la répression systématique que subissent les femmes afghanes, le cas de Marzieh Hamidi, illustre la gravité de la situation. La taekwondoïste afghane a été la cible de menaces de mort en raison de son courage et de son engagement en faveur des droits des femmes dans un contexte de terreur imposé par les talibans. Son histoire met en lumière la persécution croissante envers les voix dissidentes et les activistes en Afghanistan. Ces menaces, dont elle est victime, témoignent d'une répression féroce visant à museler ceux et celles qui luttent pour la dignité et l'égalité.
Depuis la prise de pouvoir des talibans, la situation des femmes s'est détériorée, avec des décrets oppressifs et des atteintes graves à leurs droits fondamentaux.
Invisibilisées, les Afghanes sont désormais condamnées au mutisme. Les lois adoptées par les talibans s'inscrivent dans une stratégie systématique visant à effacer les femmes de la sphère publique. Elles leur interdisent de voyager sans être accompagnées d'un homme de leur famille, renforçant les nombreuses restrictions déjà en place depuis le retour au pouvoir des talibans. Réduites à des rôles domestiques, elles sont exclues de toute participation active dans la société.

DROITS DES FEMMES, PRÉALABLE NON NÉGOCIABLE

La communauté internationale ne peut continuer d'ignorer les souffrances des femmes afghanes. Exprimer des préoccupations lors de réunions diplomatiques avec les talibans ne suffit plus. Tenir des sommets comme celui de Doha (Qatar) en juin, où les talibans affichent des sourires aux côtés de diplomates étrangers tout en excluant les femmes des discussions, est une insulte faite aux Afghanes, aux valeurs que nous prétendons défendre.
A l'heure où les rencontres se multiplient en vue de reconnaître le régime des talibans, les gouvernements doivent affirmer clairement que les violations des droits humains et notamment celles des droits des femmes ne seront plus tolérées. Que le respect des droits des femmes, leur participation à toutes les discussions internationales concernant leur pays sont un préalable non négociable à une quelconque légitimité internationale.
Soutenons les femmes Afghanes.
Ces trois dernières années, elles ont résisté, y compris en organisant des marches, malgré la répression, les arrestations, la torture et les meurtres. Nous ne pouvons continuer d'ignorer leur appel à les soutenir.
C'est pourquoi, nous appelons à une mobilisation urgente pour lutter contre ce ré-



gime oppressif et soutenir les femmes afghanes dans leur combat pour la dignité et la liberté. Nous appelons à une mobilisation générale des associations féministes, de défense des droits humains et de tous et toutes les humanistes.
Nous devons faire pression sur nos gouvernements, sur les instances internationales pour la reconnaissance de l'apartheid de genre en Afghanistan, obtenir l'ouverture d'enquêtes pour crimes contre l'humanité à l'encontre du régime des talibans et l'adoption de sanctions pour que ces lois criminelles soient retirées.
Nous invitons à rejoindre la campagne «La voix des femmes n'est pas une honte», porter leurs voix confisquées en organisant des évènements dans l'espace public, en diffusant des messages de soutien aux femmes afghanes en postant des vidéos sur les réseaux sociaux. Enfin, suivre les actions des militantes afghanes en France. Face au mutisme imposé aux Afghanes par les talibans, joignons nos voix pour relayer leur appel et enfin rompre le silence complice qui les condamne à une mort lente.

Par
SHAKIBA DAWOD
Militante féministe afghane, présidente de l'association «Le Cercle persan»

et **GENEVIÈVE GARRIGOS**
Conseillère de Paris, ancienne présidente d'Amnesty International France


DR


VILLE DE PARIS

PREMIERS SIGNATAIRES :
Zakia Khudadadi médaille de bronze au para-taekwondo au Jeux paralympiques de Paris 2024 **Mursal Sayas** écrivaine, journaliste et militante pour les droits des femmes **Mortaza Behboudi** journaliste franco-afghan **Hamida Aman** journaliste et fondatrice de Radio Bagum **Alice Barbe** cofondatrice de Singa, fondatrice de l'académie des Futurs Leaders **Rana Gorgani** artiste chorégraphique iranienne **N'oublions pas l'Afghanistan** collectif **Darya Djavahery-Farsi** présidente de Neda d'Iran





Par
LUC LE VAILLANT

Les corps revalidés de Paris 2024

Déclaration d'admiration pour les physiques des sportifs classiques ou adaptés, surexposés lors de la parenthèse olympique tout juste refermée.

J'aime les corps en mouvement, leur évidence, leur violence, leur détestation des limites, des frontières et de la gravité. J'aime les corps séduisants, exagérés ou difformes, quand je me méfie des beaux esprits et des bons sentiments. J'aime les corps nus ou habillés, glorieux ou abîmés, parfaits ou recomposés. Je ne crois qu'aux corps exposés et émancipés, ces corps qui foutent la rage aux différents puritanismes qui veulent les voiler, les séparer, les isoler. J'aime les corps sportifs, leur splendeur vacharde et leur terreur salvatrice. Cet été, j'ai été gâté. Les Jeux olympiques de Paris 2024 et leurs jumeaux paralympiques m'ont gavé à satiété du spectacle de ces muscles féroces et de ces prothèses flambantes, de ces thorax crucifiés pour une seconde perdue et de ces fauteuils roulants se percutant comme pour une course de chars romains menés par des gladiateurs sous cocaïne.

Flamboyance. Je ne vais pas vous raconter que je regarde de la même façon les corps forcés de ces forcenés que sont les athlètes classiques et les corps reconstruits par le handisport. Mais j'ai la même trouble fascination pour la façon dont les uns et les autres se sculptent un destin entre excès de volonté, masochisme avéré et mise en scène de leurs avantages charnels et de leurs ambitions carnassières. Prenez Florent Manaudou et Gabriel dos Santos Araujo. Ils semblent n'avoir rien en commun. Le crawleur français surmédaillé approche les 2 mètres quand le nageur brésilien qui a vampé le bassin paralympique mesure 1,21 m. Les pectoraux de Manaudou attirent comparaisons envieuses et libidos accapareuses. Né sans bras et avec des jambes atrophiées, Araujo attise des attentions plus émotionnelles où la curiosité craint toujours de s'avouer voyeuse et l'empathie de sentir la camomille. Tout cela n'empêche en rien de comparer les coulées sous-marines du Goliath et du David. Ni de saluer les capacités d'ambianceur des deux porte-drapeaux assez fêtards.
Ensuite, il faut reconnaître que l'olympisme formate les corps selon les qualités nécessaires à la performance. La «juste inégalité» est la fiction fondatrice de la philosophie sportive. Il s'agit de faire croire que l'équité règne sur la ligne de départ. Chacun ayant la même tâche à accomplir, tout irait pour le mieux dans le meilleur des mondes. Pourtant les capacités tiennent d'abord à la génétique, l'effort ne venant qu'en renfort. S'entraîner ne sert à rien si le terrain est défavorable. Voyez comment l'athlétisme, discipline reine des JO, produit des stéréotypes outrés. Comme Noah Lyles, l'américain aux ongles peints, les sprinteurs ont surtout des épaules et des fesses. Comme Yaroslava Mahuchikh, l'Ukrainienne languide, les sauteuses en hauteur ont surtout des tailles élancées, des hanches absentes et des jambes interminables. Les physiques les plus équilibrés sont souvent ceux des perchistes, même si le parfait Armand Duplantis, qui a conjugué or et record, a une apparence plus anodine et une finesse plus passe-partout que ses concurrents. L'olympisme élimine les communs dénominateurs pour sacrer les privilégiés qui vont plus vite, plus haut, plus fort. Ce qui est tout à fait acceptable tant que le sport reste un divertissement. Il permet aux foules de se livrer sans culpabilité à des passions d'autant plus supportables qu'elles sont passagères: vie par procuration, chauvinisme ému, injection d'opium populaire. Moi ce que je préfère c'est de contempler des corps au summum de leur flamboyance et de comprendre que la perfection en action abrite sa déliquescence, que l'apogée est déjà ruine mélancolique.

> Le paralympisme est le double inversé de l'olympisme. A partir de faiblesses, il [...] réarme les corps touchés par des déficiences de naissance et par les accidents de la vie.

Précurseurs. Le paralympisme est le double inversé de l'olympisme. A partir de faiblesses, il recrée de la force. Il répare et réarme les corps touchés par des déficiences de naissance et par les accidents de la vie. A force d'invoquer l'inclusivité et l'acceptation des différences, le paralympisme apparaît comme un humanisme au carré. Mais c'est aussi un transhumanisme. Il fabrique des humains augmentés. Ceux-ci expérimentent des artifices technologiques et améliorent des intelligences embarquées. Ils étaient mis sur la touche, ils deviennent des précurseurs, assimilant des solutions innovantes pour des sociétés vieillissantes. Le judoka Teddy Riner n'avait pas tort de les qualifier de «super-héros», même si beaucoup d'entre eux préféreraient être considérés comme de simples compétiteurs. Mais ils sont plus que cela. Ils étaient à terre, déchus, abandonnés à leur mauvais sort. Les voilà devenus Prométhée au foie greffé et Icare aux ailes recollées. Et c'est pourquoi leurs corps exagérés sont fascinants à admirer, tant ils nous enseignent la manière d'affronter notre égale finitude.

CULTURE/



Leonor Fini, pinceau dans l'inconnu

en transparences. Il y a là tout le style singulier de Leonor Fini, qui change avec le temps, et mêle précision et flou, réalisme et rêve, symbolisme et surréalisme, influence préraphaélite et viennoise… Parmi tous ces petits formats, un tableau détonne, l'inquiétant *Nebbia* (1982), une scène de poursuite nocturne dans le brouillard, avec deux ombres fantomatiques.

Née en Argentine, Leonor Fini a grandi à Trieste, en Italie, de parents séparés. La petite fille est parfois déguisée en garçon pour échapper au rapt de son père. Issue d'un milieu bourgeois, dissipée à l'école, elle dessine les insectes et les escargots du jardin. C'est en autodidacte qu'elle commence à exposer dès la fin des années 20, échappant

des médias dans les années 60, toujours vêtue avec excentricité, elle était comme *«un éclair de taffetas, de parfum et de plumes»* perchée sur hauts talons, rapporte son biographe Peter Webb qui cite Dorothea Tanning.

Trouple. Pour gagner sa vie, Leonor Fini peint des portraits de gens riches, illustre de nombreux livres et collabore avec la mode, le théâtre, l'opéra et le cinéma. Dans l'expo, deux superbes masques – dont un noir quasi intégral, en perles et en tulle – témoignent de sa fantaisie, elle qui donnait chaque année un bal pour son anniversaire. Si Leonor Fini se défendait d'avoir une peinture autobiographique, elle croquait cependant ses proches, comme le montre un ravissant *Autoportrait avec Stanislao Lepri* (1942-1943). Avec cet aristocrate italien et l'homme de lettres Constantin Jelenski, elle vivait en trouple, entourée de nombreux chats. C'est l'étrange et méconnue peinture de Stanislao Lepri qu'il va falloir guetter à partir de novembre : la galerie Minsky les montrera ensemble, dans un deuxième volet, avant d'exposer leurs œuvres sur papier.

CLÉMENTINE MERCIER

D figure dans l'exposition «Surréalis… au centre Pompidou, alors qu… détestait ce musée… *«Avec tous ces… tuyaux, exposer à Beaubourg, moi ? Jama…* Mais c'est aussi à la galerie Minsky que… peut se faire une idée de la patte de Le… Fini (1907-1996), une artiste certes un… éclipsée aujourd'hui mais une star extr… gante en son temps. *«Ses tableaux sont… recherchés, nous sommes obligés d'en rach…* affirme sa galeriste Arlette Souhami q… représente depuis 1978. *La première fois… je l'ai vue, elle m'a tellement impressionné… je n'ai pas pu lui parler. Elle était belle, un… stressante, avec un fort accent italien. S… même était surréaliste.»* A la faveur de l… découverte des femmes surréalistes, l'a… Leonor Fini est à nouveau prisé, en s… de ventes et dans les expos – on l'a vue… Biennale de Venise notamment, en 202…

Coqueluche. Aux murs de la galerie Min… une vingtaine de tableaux de toutes les… ques, un premier peint à 17 ans, *la Visite* (19… avec ses deux tantes dont l'une semble sou… d'une rage de dents, une adorable *Femm… armure II* (1938), guerrière pensive à la ch… lure en cascade de plumes noires, des œu… plus tardives comme *Passagers XV* (1989),… tête de faune au regard pénétrant et… oreilles pointues, ou encore *les Baigne…* (1992), une scène de baignade sensuelle t…

Shio Kusaka, terre cute

La céramiste japonaise en vue expose à Paris ses adorables poteries, alliages de savoir-faire traditionnel et de minutieux détails et références.

C'est la rentrée des galeries, enfin de certaines, et le satellite de la puissante David Zwirner à Paris a choisi d'inaugurer son espace rénové de la rue Vieille-du-Temple avec une expo de la céramiste Shio Kusaka, née en 1972 au Japon. Vivant désormais à Los Angeles, l'artiste est collectionnée entre autres par le MoMA à New York et le Voorlinden aux Pays-Bas, et fut jadis représentée par un rival nommé Gagosian – du lourd. Mais ce sont des pièces délicates et drôles qui se déploient dans la grande pièce sous verrière.

Dans une scénographie un brin chic, un long socle recouvert de bleu accueille une ribambelle d'œuvres défilant par ordre de taille, les premières pouvant tenir dans la paume d'une main, les dernières plus imposantes (66 cm de haut). Il faut s'approcher et s'attarder : le travail est minutieux et ponctué de références tous azimuts, de la poterie traditionnelle japonaise ou grecque à la série *The Mandalorian*, voire aux travaux de Sol LeWitt. Certes, tout est beau, mais le talent de Kusaka réside dans sa manière de faire vibrer la matière, qui semble emplie d'une vie propre et mystérieuse.

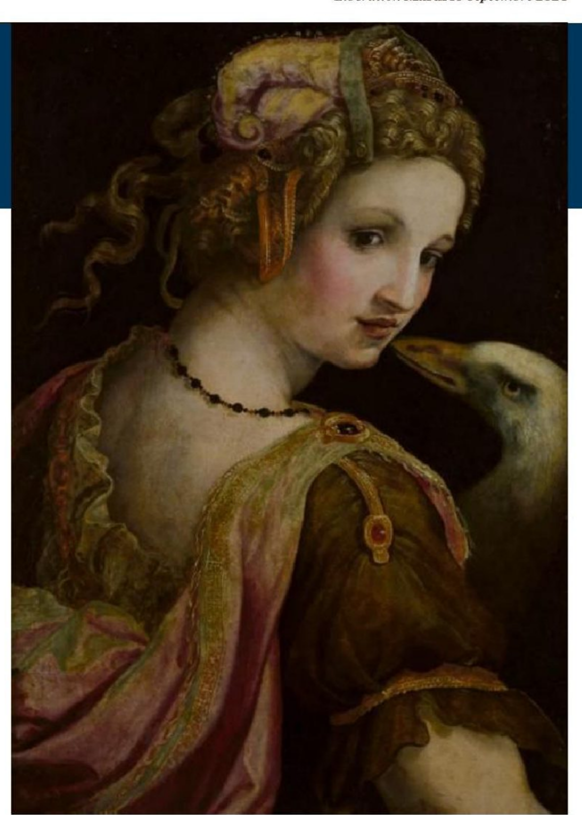
De courts dômes d'argiles bruns, imparfaits comme des pains de sucre, sont striés de sillons, comme autant de traces laissées par un rover sur une planète inconnue. Des vases de porcelaine blanche ressemblent à des habitats miniatures (avec des fenêtres, voire un petit escalier), et quatre vases tubes ornés d'encoches en forme de feuilles, ou d'yeux de dessins animés, évoquent de petits aliens peut-être sortis de cette microfusée, non loin. L'excès, parfois, de mignonnerie, est compensé par les pièces les plus impressionnantes, des argiles travaillées avec un luxe de fins cordages de terre évoquant les complications sophistiquées de la poterie Jomon.

Dans la deuxième salle, plongée dans la pénombre, quatre immenses lampes en papier fabriquées avec l'aide de la maison Kojima Shoten de Kyoto, qui existe depuis 1789, évoquent des soucoupes volantes montées sur faisceau de lumière. Il faut revenir sur ses pas pour trouver leur pendant dans la première salle, cette sympathique petite pièce jaune qui ressemble à une figurine ornée d'un chapeau, et dont on cherchait confusément ce qu'elle évoquait.

ÉLISABETH FRANCK-DUMAS


GALERIE DAVID ZWIRNER

CULTURE/


Léda de Ghirlandaio, œuvre peinte vers 1565-70. PHOTO GALERIE BORGHESE

La collection Borghèse, une Renaissance à Paris

Le musée Jacquemart-André accueille une quarantaine d'œuvres rassemblées par la famille pontificale italienne, et nous fait admirer tant Botticelli que le Bernin, la mythologie que le naturalisme.

Tous les chemins ne menant pas à Rome, ceux qui aiment la peinture italienne de la Renaissance peuvent se contenter d'aller au musée Jacquemart-André, légèrement rénové (en particulier le restaurant et la fresque de Tiepolo qui recouvre le plafond). On y trouve jusqu'en janvier une quarantaine d'œuvres, des moyens formats, venues de la capitale italienne et de l'un des plus beaux musées du monde, la Galerie Borghèse. Elles sont posées dans les huit petites salles habituelles où elles semblent faire antichambre, comme les émissaires d'un pays lointain. Reçu par le trio de majordomes silencieux que forment trois petites sculptures du Bernin, dont la chèvre Amalthée allaitant l'enfant Jupiter, bête à corne et à barbiche plus nourricière que celle de Picasso, le visiteur découvre ou retrouve des tableaux dont chacun ou presque vaut le déplacement. Il allègera au passage, sinon sa conscience, du moins son bilan carbone.

La conscience ne semblait pas poser de gros problèmes aux Borghèse, qui créèrent au début du XVII^e siècle la collection, l'oncle devenu pape sous le nom de Paul V et son neveu Scipion fait par lui cardinal. Le goût sans défaut de ces gangsters en robes et mosettes allait de la dernière partie du XV^e à la première du XVII^e siècle, de Botticelli au Bernin. C'était le goût moderne: ce qui avait précédé n'existait pas, une mémoire s'inventait en s'emparant du meilleur du moment. Le 25 août 1827, à Rome, Stendhal écrit: «*La plupart des tableaux de la Galerie Borghèse ont été achetés directement des peintres ou des personnes qui les avaient eus de ceux-ci. C'est un des lieux du monde où l'on peut étudier avec le plus de sécurité le style d'un maître.*» Le papal tonton fit entre autres main basse sur la riche collection du Cavalier d'Arpin, une centaine d'œuvres, sous prétexte que celui-ci n'avait pas payé ses taxes pontificales. Le neveu les mit dans la Villa Borghese, qu'il fit construire et qui, d'héritiers en Etat, ne cessa d'accueillir des chefs-d'œuvre pour devenir, sur le Pincio, le musée qu'on connaît.


Léda d'après Léonard de Vinci.
PHOTO GALERIE BORGHESE

Plaisir. A la mort du Caravage, Scipion s'était emparé des tableaux qui accompagnaient l'artiste dans son dernier périple. Sept se trouvent à la Galerie Borghèse. L'un d'eux a fait le voyage à Paris: *Garçon avec un panier de fruits*, peint vers 1593. Les pêches, les figues, les grappes de raisin, les feuilles de vigne, les pommes d'amour, les prunes, les noisettes, rien ne manque à ce panier fertile tenu par le bel ado brun à la tête penchée, entre tristesse et désir. Sa bouche entrouverte semble lâcher un souffle, un mot, une chanson, ou un petit cri amorçant le plaisir. Certains fruits sont trop mûrs, d'autres prêts à être croqués. Dans le panier, vers le bas, une feuille moitié ouverte, moitié pliée, forme une vulve au fond de laquelle on voit des grains de grenade. Caravage fait des ravages, et son marchand des quatre saisons nous accueille dans la première salle. Julien Gracq aimait l'idée qu'il se faisait de cette Rome où cet artiste «*laisse en plan une Vénus qu'on vient de lui apporter tout fraîchement déterrée pour croquer une bohémienne dans la rue*», «*une cité qui ne se sent encore aucun standing à soutenir*».

Le beau garçon est encadré par deux tableaux du Bernin, dont un autoportrait à l'âge mur peint vers 1638-1640. L'artiste de 40 ans, très brun, très maigre, l'œil dur, le cou dégagé, avec barbiche et moustache doublement pointues, a l'air d'un Don Quichotte intelligemment désenchanté par son art et par la vie. C'est le tableau le plus récent de l'exposition. Le plus ancien, situé plus loin dans le petit couloir où sont installés trois admirables portraits, représente un homme peint vers 1476, au ras de la poitrine, par Antonello de Messine. Coiffé d'un couvre-chef noir, il a la mâchoire tranquillement serrée, adoucie par un léger sourire et un regard ironique, presque joyeux. Il a des poches sous les yeux, des sourcils légèrement en bataille, d'imperceptibles gerçures au bord des lèvres et quelques rides au cou. Il a le nez droit, rond au bout, et l'arrondi de la narine gauche ressemble à une perle ou à une toute petite fesse. Un minuscule bouton d'ivoire ferme sa toge vénitienne d'un rose sombre, exactement la même que celle portée par l'homme peint par Messine, à la même époque, qui se trouve au musée de Turin. C'est un condottiere d'âge mûr, détendu, sans cicatrice sur le visage mais conscient des années qui passent en lui, en nous, et qui nous regarde: du fer trempé dans un bas de soie. 1476, 1640: entre ces deux dates, on assiste au viol éclatant, plus ou moins discret, de la mythologie par le naturalisme.

Monstre. A côté du portrait de petit format dû à Antonello de Messine, un autre portrait d'homme, de plus grande taille, tout aussi saisissant: celui d'un veuf en noir, la main sur une petite tête de mort et un cercle de fleurs fanées (rose, jasmins), peint par Lorenzo Lotto. Les historiens de l'art continuent de débattre sur son identité. Appelons-le l'homme en noir aux deux bagues et au chagrin retenu. Il a une grosse barbe, un chapeau noir. Comme il semble triste dans sa puissance, avec son œil gauche plissé! Au fond, à sa droite, une fenêtre ouvre sur un paysage où saint Georges tue le dragon, devant un rocher, non loin d'une ville que certains identifient, d'autres non. Le ciel est clair, mais agité. L'homme se prénommait-il Georges? Etait-il le mercenaire Mercurio Bua, dont les deux femmes étaient mortes? On n'en sait rien. Et on ignore s'il a pu terrasser ce monstre qu'est la mort des personnes qu'on a choisi d'aimer.

Les huit salles évoquent des thèmes ou le tempérament artistique des Borghèse. Le visiteur peut se raconter autant d'histoires qu'il veut, tant la beauté vue de près stimule ici l'imagination. En particulier, face à *la Cène* de Jacopo Bassano (1547-48), *la Dame à la licorne* de Raphaël (1506), *la Prédication de saint Jean-Baptiste* de Véronèse (1566-70), *Vierge à l'Enfant avec saint Jean-Baptiste enfant et des anges* de Botticelli (v. 1488-1490), *Vierge à l'Enfant avec saint Ignace d'Antioche et saint Onuphre* de Lorenzo Lotto (1508), *Allégorie mythologique* de Dosso Dossi (vers 1529), deux Titien, un Guido Reni, *Suzanne et les Vieillards* de Rubens (v. 1606-1607). La salle des nus, qui ferme l'exposition, semble dominée par les copies de *Léda et le Cygne*, tableau disparu de Vinci, et de *la Fornarina* de Raphaël, dont l'original est au palais Barberini; mais le clou, ce sont *Léda* et *Lucrèce*, deux œuvres jumelles que Ghirlandaio a peintes vers 1565-70. Léda, en gros plan, a un flegme et une noblesse enluminés par sa coiffure, sa robe, son collier. Elle semble pensive. On ne voit que la tête et le cou du cygne qui l'observe. Son bec fermé est collé au bas de la joue de la jeune femme, comme s'il allait l'embrasser ou la mordre. Son poil est épais. Il a un œil jaune et méchant. Ce n'est pas un cygne de bassin et d'ornement, aux ailes rognées. Ce n'est plus le dieu Jupiter transformé. C'est un oiseau sauvage et sans pitié.

PHILIPPE LANÇON

CHEFS-D'ŒUVRE DE LA GALERIE BORGHÈSE Du 6 septembre au 5 janvier, au musée Jacquemart-André (75008).

«Molière et ses masques», le tour de farce de Simon Falguières

Le Moulin de l'hydre, ex-filature normande reconvertie en lieu de résidence théâtrale, accueillait ce week-end son festival annuel. Le metteur en scène y a présenté sa dernière création, un détour prometteur par la comédie.

Il est des lieux qui façonnent le destin d'une troupe, où s'ancrent les aventures passées et à venir, où se fondent les contours des âmes qui les font grandir. L'auteur et metteur en scène Simon Falguières a projeté dans le Moulin de l'hydre des rêves aussi larges que les épais murs de pierre qui le soutiennent. Cette ancienne filature de coton à la frontière de l'Orne et du Calvados est son île d'utopie: une «fabrique théâtrale», inaugurée en mai après deux ans et demi de chantier participatif colossal. Espace de création, de stockage, de construction, d'hébergement, le Moulin est le fruit d'un rigoureux travail de bâtisseurs, habitués des aventures collectives et des projets déraisonnables. Les fenêtres de la salle de répétition offrent une vue imprenable sur le bien nommé mont de Cerisy-Belle-Etoile, contre les flancs duquel semblent appuyés les gradins de la scène extérieure. Au fond du jardin serpente le Noireau, dont le glou-glou a des airs de bénédiction.

C'est la troisième année que se tient ici un festival de rentrée, soit deux jours de spectacles et concerts qui rassemblent presque autant de monde que compte d'habitants la petite commune ornaise de Saint-Pierre-d'Entremont – environ 660 personnes. Il faut pour s'y rendre sillonner les routes sinueuses de cette Suisse normande vallonnée et surtout ne pas craindre la pluie – aujourd'hui torrentielle, de l'aveu de locaux qui n'en sont pourtant pas à leur première averse. Concert écourté, spectacle mis sur pause, public massé sous des barnums et autour de braseros, taux d'humidité record: les conditions un peu âpres font partie de l'expérience.

Nomades. Les gradins sont pourtant pleins à craquer quand débute *Molière et ses masques*, la nouvelle création de Simon Falguières, auteur et metteur en scène de 36 ans révélé par son *Nid de cendres*, une épopée théâtrale de treize heures qui avait conquis le public avignonnais il y a deux ans. Ni lumière ni décor cette fois, seulement du jeu, des costumes, et basta: du pur théâtre de tréteaux, démontable en un rien de temps et exportable un peu partout. Molière, le «plus connu des chefs de troupe français», a passé la moitié de sa carrière sur les routes et c'est donc en itinérance que son histoire se racontera.

La troupe se produira dans les villages du coin en septembre avant de partir dans la Meuse et, au printemps, de gagner Caen à pied, cheminant le long de l'Orne aux côtés de qui voudra. Si ces formes nomades sont généralement économes en moyens humains, ce n'est pas le cas ici: il fallait à Falguières un minimum de six acteurs, des fidèles de la première heure, aussi enthousiastes à raconter l'histoire d'une troupe qu'ils l'ont été à construire la leur, désormais constituée en compagnie, Le K.

Le choix, forcément, interroge: pourquoi Molière, figure tutélaire d'un théâtre classique vu et archirevu? *«C'est un passe-droit*, reconnaît-il. *Pour la vie de Molière jouée sur la place du village, les gens se déplacent. Peu de noms font le même effet.»* Pragmatisme mis de côté, l'auteur reconnaît s'être pris aux jeux des parallèles entre cette époque et la nôtre, et avoir trouvé dans le XVII^e siècle, *«période de changements climatiques, de résurgences obscurantistes et d'instabilité politique»*, une puissante matière théâtrale qui puise aux sources de l'épopée, du tragique, mais surtout de la comédie. *«De nature optimiste»*, selon ses dires, mais jusqu'ici plutôt adepte des formes graves, Falguières a voulu se frotter à ce genre et ses contradictions, en livrant une farce sur celui qui les abhorrait autant qu'il y excellait. La comédie requiert une maîtrise d'équilibriste, mais cette proposition resserrée et efficace, tenue de bout en bout et en parfaite adéquation avec ce qu'elle prétend être, a vite balayé nos réserves. Les comédiens, tous excellents, jonglent entre les masques, les rôles et les registres sans que jamais leur valse n'étourdisse: seul déborde le plaisir du jeu, dans lequel naît le rire.

> «Pour la vie de Molière jouée sur la place du village, les gens se déplacent. Peu de noms font le même effet.»
> **Simon Falguières**
> auteur et metteur en scène



Du jeu, des costumes, et basta. PHOTO BUREAU NOMADE

Ouverture. Avec son *Molière* (Anne Duverneuil dans le rôle-titre), Simon Falguières affirme son goût pour un «théâtre populaire» – expression galvaudée, mais qui recouvre une réalité avec laquelle il entend renouer sans polémiquer – et s'enracine un peu plus dans ce bocage normand qui l'a vu grandir.

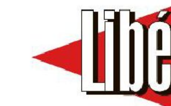
En parallèle de son travail d'écriture et de mise en scène, il mène de lourdes démarches administratives pour subventionner les prochains travaux du Moulin, qui n'en est qu'à ses débuts: la suite prévoit la création d'un théâtre intérieur, qui gardera les murs de pierre, les grandes fenêtres (rendues occultables)… Et tentera une ouverture sur la forêt, dans l'esprit du Théâtre du Peuple de Bussang. *«Nous ne sommes pas Molière, mais notre art est le même»*, nous met-on en garde dans le prologue. Nous voici avertis: un chef de troupe peut en cacher un autre.

COPÉLIA MAINARDI
Envoyée spéciale dans l'Orne



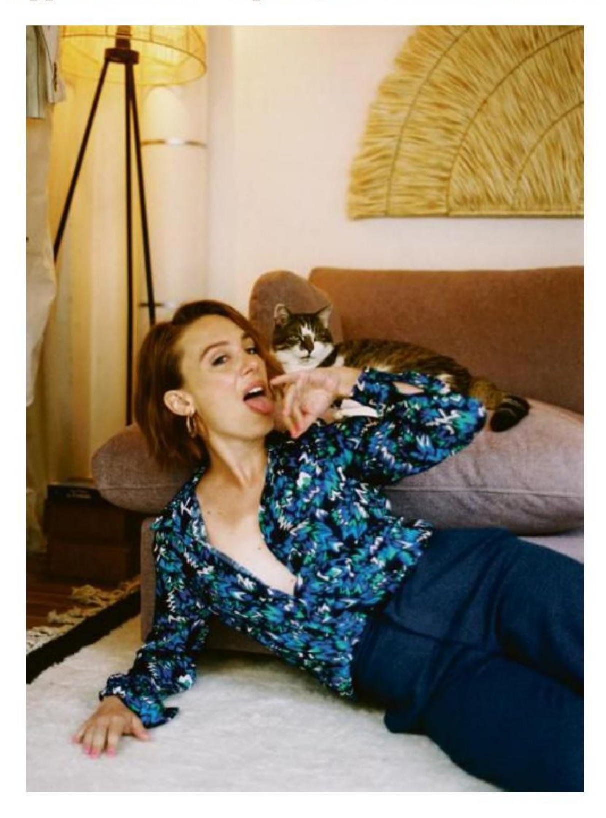
Lors du festival de rentrée du Moulin de l'Hydre, ce week-end. PHOTO XAVIER TESSON

MOLIÈRE ET SES MASQUES, mise en scène de **SIMON FALGUIÈRES**. En itinérance autour du Moulin les 13-14 septembre, avec Transversales Scène conventionnée de Verdun la semaine du 23 septembre, et avec la Comédie de Caen pour la saison 2024-25.



Dame nature

Lætitia Dosch La comédienne franco-suisse qui réalise son premier film espère susciter un débat sur notre rapport aux autres espèces, à la nature et à l'altérité.



C'est l'histoire d'un chien que l'on jugerait comme un homme. Car les bêtes, soutient la défense, ne sont pas des choses. Pour avoir mordu des femmes, le voilà accusé de misogynie, appelé à la barre, passible d'une condamnation à mort. L'histoire, a priori fantasque, est celle du premier film de Lætitia Dosch. En se marrant, elle le qualifie d'*«un peu surréaliste»*, *«parfois incorrect, il est plusieurs fois question de doigts dans le cul»*. Mais cette comédie, soutient l'actrice et réalisatrice, a surtout vocation à nourrir un *«processus de pensée»*, un cheminement quant à notre rapport aux autres espèces: *«Si on les exploite, à terme, cela mène à la destruction de notre habitat, et donc, de nous-mêmes.»* Toute la singularité de la Franco-Suisse est là, dans cet alliage déconcertant de fantaisie chaleureuse, de sensibilité et de réflexion profonde. *«Il n'y en a pas deux comme elle. Elle est intelligente, vivante, généreuse et très étonnante»*, loue François Damiens, à l'affiche de son film. Karim Leklou, son partenaire dans *le Roman de Jim*, dépeint, lui, une actrice *«ultra-investie, agréable, solaire et drôle»*. Souvent, la presse l'a caricaturée en *«givrée magnifique»*, ou dépeinte comme *«joliment siphonnée»*. Ce qui a le don d'exaspérer la metteuse en scène Noémie Ksicova, son amie depuis vingt-cinq ans: *«Elle est solide, extrêmement droite, très structurée. Elle a une énergie forte, ça n'est pas la même chose!»* Noémie Ksicova a observé un tournant *«vers une forme de calme, de sagesse»* lorsque Lætitia Dosch a commencé à travailler avec un cheval pour son seul en scène *Hate*. *«Comme si ça l'avait changée, apaisée. Comme si quelque chose de l'ordre de la peur l'avait quittée.»* Dès lors, poursuit son amie, être proche de la nature et des animaux est devenu

LE PORTRAIT

«fondamental pour elle». Sur la table basse de son appartement parisien aux allures d'atelier d'artiste, on remarque un ouvrage de la philosophe écoféministe australienne Val Plumwood. Esquisse bucolique d'une femme tout sauf sauvage, qui tutoie et reçoit en toute simplicité.

Canidés. Si elle le pouvait, elle aurait un chien. *«Mais je bouge beaucoup, j'aurais peur de le rendre malheureux.»* Puis, pointant du doigt Jean-Paul, un chat dodu coutumier du squat des canapés du quartier, visiblement à son aise sur le sien: *«Et lui, il péterait un câble.»* A défaut, il lui faut se contenter d'un Polaroid de Kodi, le héros de son film, disposé à l'entrée. Un chien des rues, *«bâtard à douze races, un peu hirsute, un peu exclu, pas parfait mais mignon»*, qui l'a conquise. A travers lui et ses congénères, descendants du loup, la réalisatrice veut aussi questionner *«l'exploitation et la domination de l'autre»*, y compris des femmes, qui, observe-t-elle, sont elles aussi sociabilisées pour correspondre à des idéaux, à satisfaire des besoins taillés par la vie en société.

Cheval. Elle dit avoir un *«truc avec les animaux depuis petite»*. Quand elle l'a choisie pour *Jeune Femme*, la réalisatrice Léonor Serraille se souvient d'ailleurs avoir décelé en elle *«un truc un peu animal, nature, plein de fraîcheur, brut de décoffrage»*. Fille d'un Suisse plombier devenu rentier après un héritage, *«un peu bohème, qui passait des annonces dans votre journal»*, et d'une mère dans les ressources humaines, Lætitia Dosch reçoit *«une éducation stricte»*, dans un milieu privilégié *«un peu tradi»*. Ses parents divorcent quand elle a 1 an. Dans l'appartement familial, place de la Madeleine à Paris (VIIIe), entre elle et sa demi-sœur, se sont ébroués des pies, des pigeons, un chinchilla, ou encore *«un fennec qui jouait avec sa queue»*, auxquels l'oncle taxidermiste et le grand-père ornithologue n'étaient sans doute pas étrangers. Bien élevée, timide *«à un point maladif»* et plutôt solitaire, la gosse passe pas mal de temps à jouer seule, développant son imaginaire. Elle dit du théâtre, découvert à 14 ans, qu'il l'a *«libérée»* et *«aidée à se construire»*, mais qu'il lui a fallu du temps pour en faire sa vocation. Trop peur du jugement, de ne pas *«être choisie»*. Le déclic survient à 17 ans, quand elle rencontre Guillaume Depardieu. *«J'étais très amoureuse de lui. Il m'a donné confiance.»* Elle qui se destinait à devenir traductrice anglais-français, férue de Shakespeare, boucle sa licence, dépiautant avec délice les œuvres des sœurs Brontë (*«surtout Emily»*), de Thomas Hardy ou de William Blake, avant de suivre la classe libre du cours Florent, puis les cours de la Manufacture de Lausanne. Ce *«truc»* avec les bêtes, qu'elle avait un peu oublié, lui est revenu alors qu'elle tournait un western aux Etats-Unis, en 2016. C'est ce qui a donné lieu au travail mené des mois durant avec un cheval, Corazon, pure race espagnole avec qui elle partageait la scène.

1er septembre 1980 Naissance à Paris.
2013 *La Bataille de Solférino* (Justine Triet).
Janvier 2021 *Passion simple* (Danielle Arbid).
Août 2024 *Le Roman de Jim* (Arnaud et Jean-Marie Larrieu).
11 septembre *Le Procès du chien.*

Arbres et verdure. Si elle est domiciliée à Paris, Lætitia Dosch s'éclipse une semaine par mois vers la petite commune suisse de Gimel, dans le ranch d'une amie, auprès des chevaux, au pied des montagnes du Jura. Les végétaux l'intéressent, au point d'avoir imaginé Radio Arbres, *«une libre antenne pour végétaux»*, après le confinement. Fermant les yeux et s'adossant à son siège: *«Ce sont les seuls êtres vivants sur terre à transformer la lumière en chair. C'est dingue, quand on y pense.»* Ces temps-ci, elle lit Jim Harrison, écrivain des grands espaces américains: *«Son écriture me fait pleurer.»* Soucieuse de l'environnement, elle a voté écolo au premier tour de la dernière présidentielle, ne prend plus l'avion et limite sa consommation de viande, mais réfute le qualificatif *«éco-anxieuse»*: *«La situation est trop grave pour être réduite à un état personnel.»* Elle dit avoir été *«hébétée»* après la dissolution de l'Assemblée, puis *«complètement à fond»* derrière cette gauche capable de *«se réunir, ne pas lâcher, travailler ensemble à un programme commun»*. Elle a pris la plume pour exhorter les députés en troisième position au second tour des législatives à se désister, pour faire barrage au RN, et continue de fulminer contre Emmanuel Macron. Avec les Jeux olympiques, qu'elle a suivis avec une assiduité passionnée, elle a trouvé une bouffée d'air, quelque chose qui lui rappelle sa volonté de *«croire en des choses et se battre pour»*.

Grands fauves. Dans un coin de son salon, figure l'ouvrage coordonné par l'historienne féministe Christelle Taraud sur les féminicides. On le lui a offert pour son anniversaire. *«Un beau cadeau»*, puisque *«la cause des femmes [l]'intéresse»*. Ces temps-ci, elle passe du temps à la Maison des femmes de Saint-Denis, en vue d'un long métrage, se documente sur l'emprise et le cycle de la violence, salue *«l'omerta en train de se casser»*, et la montée en puissance des femmes réalisatrices dans le cinéma français. Célibataire et sans enfant, elle dit avoir revu son rapport aux hommes à l'aune de #MeToo et de la relecture d'Annie Ernaux, dont elle est une inconditionnelle, flattée de l'avoir incarnée dans l'adaptation de *Passion simple*. *«Je n'ai pas envie d'un truc comme dans le film, mais de former une équipe. Allez, vous allez me porter chance.»* ◆

Par **VIRGINIE BALLET**
Photo **ROMY ALIZÉE**